



# **Projet Scientifique et Culturel**

pour la réhabilitation et  
l'extension du

**Musée MANOLI**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. BILAN DE L'EXISTANT</b>	<b>4</b>
1.1. LE MUSÉE SUR SON TERRITOIRE	4
1.2. COMPOSITION BÂTIMENTAIRE DU MUSÉE MANOLI	10
1.3. NATURE ET ÉTAT SANITAIRE DE LA COLLECTION	13
1.4. LA POLITIQUE DE RECHERCHE	20
1.5. LA POLITIQUE DES PUBLICS	22
1.6. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	28
<b>2. LE PROJET DU FUTUR MUSÉE</b>	<b>30</b>
2.1. UNE IDENTITÉ RENOUVELÉE	30
2.2. MISE EN OEUVRE DU PROJET	34
<b>3. LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR MUSÉE</b>	<b>50</b>
3.1. LA COLLECTION	50
3.2. LE SERVICE DES PUBLICS	52
3.3. LES MOYENS	55
<b>CONCLUSION</b>	<b>58</b>

## INTRODUCTION

Dernier atelier du sculpteur Pierre MANOLI (1927-2001), le Musée présente un ensemble majeur du travail de l'artiste à travers plusieurs salles et un jardin arboré. Ouvert par la famille du sculpteur au lendemain de son décès, le rayonnement du Musée s'est peu à peu développé sur le territoire notamment grâce à l'investissement des Amis de Pierre MANOLI constitués en Association dès 2001. Situé à La Richardais, entre Dinard et Saint-Malo, le Musée a également bénéficié d'un soutien financier de la commune tout au long de son développement. La création du Service des publics concrétisée grâce aux subventions des Collectivités territoriales (commune de La Richardais, Communauté de Communes Côte d'Émeraude, Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine) et du programme Européen Leader, a permis de renforcer la place du Musée dans le réseau culturel territorial et de multiplier la fréquentation des publics grâce à la mise en oeuvre d'une politique culturelle annuelle.

Le 27 septembre 2017, la famille du sculpteur fait officiellement don du Musée et de 411 oeuvres au Département d'Ille-et-Vilaine. Cette donation doit permettre de continuer à faire vivre la mémoire de l'artiste et d'assurer la pérennité de la collection sur le lieu de création. En novembre 2017, le Groupement d'intérêt Public "Atelier Manoli Musée et Jardin de sculptures" est créé. L'objet du GIP est d'assurer la conservation des oeuvres, le développement, la gestion et la promotion du Musée pour en faire un acteur culturel structurant du territoire. Ses membres fondateurs sont le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude, la Commune de La Richardais et l'Association des Amis du Musée-Jardin Pierre Manoli.

Le 11 octobre 2019, le groupe exécutif restreint (GER) du Département d'Ille-et-Vilaine se prononce en faveur de la rénovation et de l'extension du Musée afin de répondre aux besoins actuels de l'équipement, qui ne peut répondre de manière satisfaisante à l'ensemble de ses missions.

# 1. BILAN DE L'EXISTANT

## 1.1. LE MUSÉE SUR SON TERRITOIRE

### 1.1.1. Un Musée inscrit dans la continuité d'une histoire personnelle ...

Né en 1927 au Caire, MANOLI s'inscrit en 1947 à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts du Caire puis quitte l'Égypte pour l'École Nationale des Arts Décoratifs à Paris. Il y étudiera jusqu'en 1955 et obtiendra le diplôme Henri Matisse. Il complète sa formation en s'inscrivant à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Il a pour professeurs Despierre, Saint-Saëns, Cavallès et Robert Couturier. Il travaille surtout la glaise, le plâtre et le modelage. Il commence aussi à explorer les ressources du mouvement, de l'équilibre et du déséquilibre avec la série des trapézistes et des personnages dans l'espace.

Au Salon d'automne de 1958, il expose «Les Trapézistes». Georges Boudaille admire son travail et écrit dans les Lettres Françaises : «MANOLI avec ses acrobates ouvre une voie nouvelle». L'année suivante, MANOLI participe avec ses mobiles à la première Biennale de Paris et au Salon de la Jeune Sculpture. André Malraux, Ministre d'État chargé des Affaires culturelles, témoignera à cette occasion de son grand intérêt pour ses œuvres. Au début des années 70, MANOLI réalise des sculptures motorisées avec des structures de parapluies et expose au Ministère de l'Intérieur. Il s'est intéressé non seulement aux matériaux de récupération mais aussi au granit, à la faïence et au métal dont il a bousculé les normes afin d'en faire jaillir personnages, animaux et œuvres abstraites.

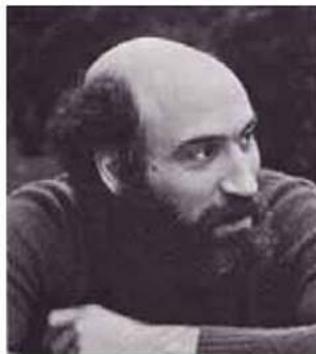
MANOLI est un amoureux de l'eau et fréquente depuis les années 60 les bords de la Rance *"La mer est terriblement vivante. Ici je vis dans son souffle. Elle palpite, ondule, respire, soupire. Ce sont ces mouvements incessants qui agitent en moi cette constante envie de créer. Dans ses reflets lumineux, des images, je pourrais presque dire des apparitions me remplissent les yeux"*

Il s'installera définitivement sur la commune de La Richardais en 1975, d'abord dans l'ancienne école municipale puis dans une ancienne longère du XVIIIème qui sera peu à peu transformée en lieu de vie et atelier d'artiste.

En plus de ses œuvres d'atelier, MANOLI réalise de nombreuses oeuvres monumentales («Grande Voile» à la gare Montparnasse, «Fontaine de Vie», sculpture-fontaine à Chantepie, Centre commercial de Pacé, projet pour l'usine marémotrice de la Rance, mobilier liturgique de la cathédrale Saint-Corentin à Quimper, «Envol», présenté à la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes, «L'Arbre de la Connaissance» pour le Lycée Brizeux à Quimper...). Il recevra le prix de la Fondation Florence Gould au XXIVème Prix International d'Art Contemporain, Monte-Carlo en 1990. MANOLI exposera également beaucoup dans les communes environnantes et plus largement en Bretagne. Malgré sa relative discrétion dans les médias, il devient un "personnage" reconnu et apprécié par la population locale.

Le 9 février 2001, l'artiste décède à La Richardais. Avant son décès, MANOLI émet le souhait d'exposer son œuvre au public. Le 8 septembre 2001, son épouse Britt-Marie Manoli inaugure le Musée en lieu et place de l'ancien atelier. Mme Manoli financera au fur et à mesure du temps d'importants travaux d'agrandissement (construction de deux bâtiments, extension d'une salle) et s'attachera à faire vivre le lieu lors de la saison estivale.

Le Musée est donc le résultat d'une histoire personnelle ; celle du sculpteur puis celle de Mme Britt-Marie Manoli. Cette dimension intime est très présente dans l'expérience de visite notamment à travers la situation géographique du Musée situé dans une zone pavillonnaire, excentrée du centre-ville de La Richardais. Le parcours de visite, quasiment uniquement consacré à la présentation des oeuvres est une autre persistance de l'histoire personnelle des Manoli. Presque invisible, l'ombre du sculpteur plane sur le site sans véritablement être abordé dans le discours muséographique.



Pierre MANOLI (1927-2001)

### 1.1.2. Au coeur d'une zone touristique d'importance

La commune de La Richardais (2 295 habitants en 2017) est située entre Dinard et Saint-Malo au Nord du Département d'Ille-et-Vilaine, sur la rive gauche de l'estuaire de la Rance. Elle s'intègre dans la zone touristique de la Côte d'Émeraude qui désigne la partie de la côte nord-est de la Bretagne située entre la pointe du Grouin à Cancale (à l'est) et le cap Fréhel à Plévenon (à l'ouest). Cette côte, à cheval sur l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor, couvre notamment Saint-Malo, l'estuaire de la Rance et Dinard. Elle est bordée à l'est du cap Fréhel par la baie du Mont-Saint-Michel, et à l'ouest du cap Fréhel par la baie de Saint-Brieuc.

La Communauté de communes de la Côte d'Émeraude, créée en octobre 1996 et qui regroupe aujourd'hui Dinard et des communes environnantes, ne couvre qu'une partie centrale de la côte d'Émeraude. Ainsi à l'est, Saint-Malo, Saint-Coulomb et Cancale font elles partie de l'intercommunalité de Saint-Malo Agglomération et à l'ouest, les communes costarmoricaines de Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Cast-le-Guildo et Fréhel font partie de Dinan Agglomération. La population de la Communauté de communes Côte d'Émeraude se caractérise par la présence importante des 60-74 ans (24.6% de la population totale en 2016) ; les retraités représentant près de 43,2% des catégories socio-professionnelles représentées sur le territoire<sup>1</sup>.



Situation géographique du Musée MANOLI

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1 : portrait de la démographie et des conditions de vie – évolution et structure de la population de la côte d'Émeraude (Source INSEE)

Le Musée MANOLI se trouve au cœur d'un vaste territoire touristique avec la grande station balnéaire de Dinard et "la porte touristique" de Saint-Malo. Sur le territoire de l'intercommunalité, l'INSEE comptabilise en 2019 : 24 hôtels, 11 campings et 759 résidences de tourisme<sup>2</sup>. Selon l'INSEE, le nombre de nuitées sur la saison touristique 2019, atteint 20,8 millions dans l'ensemble des hébergements. Il progresse de 4,5 % par rapport à 2018, plaçant la Bretagne en 4<sup>e</sup> position en termes d'évolution 2018-2019 parmi les régions métropolitaines. De plus en plus fréquenté par les touristes, le Département d'Ille-et-Vilaine a connu une augmentation de 5,3% de sa fréquentation touristique en 2019<sup>3</sup>. La Ville de Saint-Malo estime quant à elle qu'environ 1 million de visiteurs ont franchi ses portes lors de la saison estivale 2019. La fréquentation touristique est surtout représentée par des Français. La progression de leur fréquentation était de +6,6% sur l'ensemble de la Bretagne. Soit en nette hausse par rapport à l'année 2018. Les Anglais étaient 13,1% moins nombreux à venir en Bretagne. Par contre en 2019, les Belges furent plus nombreux de 12% et les Espagnols de 4%.

Le Musée est donc situé au coeur d'une importante zone touristique en développement, appréciée pour son littoral mais également pour ses espaces naturels. Cependant, le Musée n'est pas véritablement intégré dans les circuits touristiques professionnels, notamment auprès des voyagistes et autocaristes. Malgré l'existence de différents partenariats avec les acteurs touristiques privés (Domaine de Montmarin, Croisières Chateaubriand) et publics (Office Intercommunal Dinard Côte d'Emeraude Tourisme et Office de Tourisme Intercommunal Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel, la fréquentation estivale du Musée est relativement faible au regard du nombre de touristes présents sur le territoire. Le site est trop souvent évincé des circuits des autocaristes en raison de son incapacité à recevoir des groupes de plus de 60 personnes de façon concomitante, de la présence d'escaliers dans le parcours de visite et de la difficulté de stationnement des cars.

---

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2 : Portrait Economie et Emploi - TOURISME (Source INSEE)

<sup>3</sup> Cf. Annexe 3 : Saison touristique 2019 : hausse de la fréquentation en Bretagne, portée par les touristes résident en France (Source INSEE)

### 1.1.3. Dans un environnement naturel et culturel riche

A proximité immédiate du Musée, la commune de La Richardais a mis en place un circuit culturel<sup>4</sup> se composant de dix panneaux liant l'histoire de la commune avec les œuvres de MANOLI présentant à chaque étape, un descriptif historique, la reproduction d'une œuvre et d'une pensée de l'artiste. Le circuit est cependant peu emprunté par les visiteurs du Musée du fait de la distance pédestre importante entre les panneaux et de la méconnaissance de cet aménagement. La commune dispose également dans l'entrée de la mairie d'une mosaïque d'ODORICO réalisée en 1955 représentant les armoiries de la Ville. Dans l'église Saint Clément ouverte le visiteur pourra également découvrir le "Chemin de Croix" peint en 1953 par Xavier de Langlais, graveur et illustrateur breton. De part et d'autre du chœur deux grandes fresques ont été réalisées par ce même artiste, l'une représentant St Lunaire, la seconde St Malo. Le patrimoine local de La Richardais est très peu valorisé dans le discours d'accueil du Musée.

Les visiteurs se rendent plus facilement à la Pointe du Grognet, dit «Jardin Manoli» qui présente une sculpture de Manoli ("Grand Envol") afin de découvrir un panorama sur l'estuaire de la Rance et pique-niquer. Par la grève, ou par de pittoresques ruelles, le Grognet est un lieu de promenade ombragé et tranquille, d'où il est possible d'observer les oiseaux à la jumelle. Autour de cet espace naturel sensible, un projet de création d'un Parc Naturel Régional pour la vallée et l'estuaire de la Rance est en cours. Soutenu par la Région Bretagne, le projet du Parc naturel régional Rance-côte d'Emeraude repose sur 76 communes et englobe 184 000 habitants. Son périmètre s'étend du Cap-Fréhel à Cancale d'Ouest en Est et de St-Malo aux portes de Rennes du Nord au Sud. La préparation de la Charte qui délimitera son action et sa stratégie a été confiée par la Région à l'association Coeur Emeraude (Comité Opérationnel des Elus et Usagers de la Rance). Egalement à proximité immédiate du Musée, la Vallée Hourdel offre la verdure et le calme d'une belle promenade. Des sentiers de randonnée, des pistes cyclables bordent le long de la Rance et relient les communes. Sur une ancienne voie ferrée proche du Musée, une Voie Verte permet par exemple de relier Dinard et Dinan et de rejoindre la Voie Verte du canal d'Ille-et-Rance, qui conduit jusqu'à Rennes. Ces possibilités de liaisons douces, de promenades et de découvertes des richesses du patrimoine naturel ne sont aujourd'hui pas exploitées dans le développement du Musée.

---

<sup>4</sup> Cf. Annexe 4 : Composition du parcours culturel mis en place par la Ville de La Richardais

#### 1.1.4. Un site unique sur le territoire

Implanté dans un pôle touristique fort dont les points d'attractivité se concentrent sur les communes de Dinard et de Saint-Malo, ces dernières possèdent des politiques culturelles principalement orientées sur l'événementiel (*Festival du film britannique, Festival de musique classique, Quai des bulles, Étonnants Voyageurs, Route du Rock...*). Une politique d'expositions temporaires tournée vers les Arts Plastiques vient enrichir ces programmations tout au long de l'année.

Plusieurs équipements culturels sont implantés sur le territoire (*Pôle Culturel Grande Passerelle à St-Malo, Médiathèque l'Ourse à Dinard et Médiathèque à La Richardais, Musées d'Histoire à St-Malo*) et d'autres permettent d'accueillir des événements ponctuels (*Villa des Roches Brunès à Dinard, Galeries lors des Rendez-Vous à Saint-Briac...*). Chaque année, la ville de Dinard propose deux expositions pendant l'été, l'une au *Palais des arts et du Festival*, l'autre à la *Villa des Roches Brunès*. La Ville de Saint-Malo propose également des expositions temporaires à la Chapelle Saint-Sauveur et possède plusieurs Musées d'histoire (*Limoëlou, Manoir de Jacques Cartier, Mémorial 39-45*) et s'est tourné vers la création d'un Musée d'Histoire Maritime d'ampleur nationale qui devrait atteindre 165 000 visiteurs par an.

Sur le territoire, l'Aquarium de Saint-Malo est l'équipement touristique le plus fréquenté avec une moyenne de 250 000 personnes/an. Plus proche du Musée, l'Espace Découverte du barrage de la Rance accueille près de 70 000 visiteurs par an et le Domaine de Montmarin compte environ 30 000 visiteurs annuels. Entouré par des équipements dotés d'une fréquentation d'importance, le Musée se trouve au cœur d'un noeud touristique entre Dinard et Saint-Malo, et bénéficie d'une situation très favorable à proximité de l'espace naturel des bords de Rance. Directement signalé sur la Route départementale reliant Rennes-Saint-Malo à Dinard, la fréquentation estivale du Musée augmente chaque année.

Sur un territoire élargi, d'autres Musées permettent une ouverture sur l'Art à l'exemple du Musée Yvonne Jean-Haffen - Maison d'Artiste de La Grande Vigne à Dinan (Côtes-d'Armor) et du Musée Musée Mathurin Méheut à Lamballe (Côtes-d'Armor) également consacré à la présentation d'un artiste, natif de la ville (1882-1958). Les Musées d'Art rennais sont situés à une heure environ du site. Le Fonds départemental d'art contemporain d'Ille-et-Vilaine (FDAC) qui a pour objectifs la

sensibilisation des publics les plus éloignés des pratiques artistiques et culturelle aux arts plastiques et le soutien à la création contemporaine des artistes résidant ou travaillant dans le département est également un élément majeur pour le développement du futur Musée.

Autour de la présentation de la sculpture, on pourra citer le parc du Domaine de Kerguéhennec à Bignan (Morbihan) ; lieu de référence en matière de présentation de la sculpture contemporaine. Le parc de sculptures réunit aujourd'hui plus d'une trentaine d'œuvres d'artistes majeurs et propose essentiellement l'exposition de sculptures monumentales au sein de son parc tout comme le Château des Pères à Piré sur Seiche (Ille-et-Vilaine).

Sur le territoire, le Musée MANOLI est donc le seul site entièrement consacré à la sculpture comme objet unique de la collection permanente ; les pièces étant présentées sur le lieu même de leur création. Cette spécificité confère au site un aspect unique dont le potentiel de développement pourra être mis en relation avec d'autres acteurs culturels du territoire.

## 1.2. COMPOSITION BÂTIMENTAIRE DU MUSÉE MANOLI

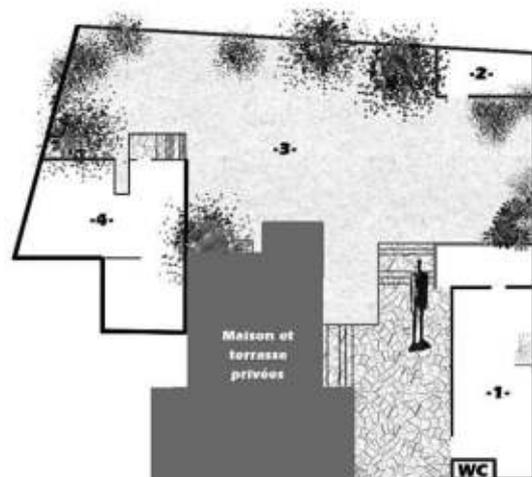
### 1.2.1. Une architecture complexe

Le Musée est composé de plusieurs bâtiments de différentes époques et d'un jardin arboré composant l'actuel parcours de visite. Au centre et à l'extrémité du site départemental se trouve l'ancienne demeure de l'artiste et le garage. Mme Britt-Marie Manoli possède l'usufruit de ces deux bâtiments; ils sont exclus du parcours de visite actuel.

- L'ancien atelier de l'artiste, bâtiment d'accueil-boutique récemment (agrandi, en R+1 pour un espace bureau et stockage) d'une surface d'environ 120 m<sup>2</sup>
- La « Chapelle » petit bâtiment en RDC de 30 m<sup>2</sup> qui accueille les œuvres cinétiques,
- Un bâtiment en R+1, semi-enterré, qui abrite la « salle des assemblages », la salle « Saint Corentin » et le « bestiaire » dénommé ci-après le "bâtiment 3"
- Une maison et un garage, résidence de Mme Manoli (Non concerné par le PSC)

L'ensemble est complété d'un jardin clos d'environ 2 000 m<sup>2</sup> dans lequel est exposé la collection.

Le site présente un ensemble architectural complexe. Les espaces d'exposition sont de tailles réduites et séparés les uns des autres par un passage à l'extérieur obligatoire diminuant le confort de visite en cas de pluie. De plus, la présence de la maison et terrasse de Mme MANOLI situées à proximité immédiate du parcours de visite entretient une certaine confusion et curiosité de la part des visiteurs ; ces espaces étant encore relativement visibles malgré les aménagements réalisés.



Situation bâimentaire du Musée

### 1.2.2. L'état sanitaire et technique du site

Les bâtiments ont été construits au fur et à mesure du développement du site. D'abord une extension au "bâtiment accueil-boutique" dans les années 2000 puis un agrandissement du "bâtiment 3" dans les années 2010. Les bâtiments sont dans un bon état sanitaire (toiture, gouttières, ouvertures...). Les trois bâtiments sont électrifiés à partir d'un compteur électrique situé au sein du bâtiment accueil et d'un autre compteur situé au domicile de Mme Manoli. Le Département propriétaire des bâtiments, veille à la mise aux normes et au suivi régulier des installations électriques et de secours.

Cependant, dans son état actuel le Musée ne remplit pas les conditions nécessaires à l'accueil et au développement de ses publics.

- Seul le bâtiment "Accueil" possède un chauffage électrique. Les salles d'exposition ne sont donc pas chauffées pendant la période hivernale.
- Le Musée ne répond pas aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Le site possède des différences de niveaux importantes entre les différents bâtiments et le jardin. Le "bâtiment 3" possédant d'autre part une mezzanine ouverte à la visite. Les questions relatives à l'aménagement du site pour les personnes à mobilité réduite devront être discutées avec le programmiste et l'ensemble des partenaires.
- Les salles sont exigües et ne permettent pas à un groupe de visiter de façon concomitante le Musée par exemple lors d'une visite commentée.

Les espaces existants doivent être rénovés dans leurs aspects sanitaires (gestion de la température et de l'hygrométrie) et techniques (amélioration de l'accessibilité PMR et plus largement de la circulation).

### 1.2.3. L'aménagement du bâti

Depuis 2018, un certain nombre d'aménagements ont été réalisés par le Département d'Ille-et-Vilaine afin de répondre à des besoins immédiats liés à la sécurité des publics et des bâtiments. La mezzanine dans le bâtiment « Accueil » a également été aménagée afin de pouvoir être utilisée à la fois en tant qu'espace de travail, de réserves pour les pièces de la collection les plus petites et d'espace de stockage à destination du matériel de médiation et des archives. Il est à noter que le personnel ne possède pas de sanitaires ni d'espace de repos ou de réunions dédiés. Malgré ces aménagements, le manque d'espace se ressent fortement.

- L'absence de réserves grève les possibilités de renouvellement de la muséographie, de la scénographie et participe à un sentiment d'entassement de la collection.
- La mise en place d'expositions temporaires d'importance, d'un parcours pédagogique permanent ou le développement de l'espace boutique n'est actuellement pas envisageable.
- Le Musée ne bénéficie pas d'un espace accueil satisfaisant (toilettes inadaptés, absence de vestiaire)
- Les difficultés de circulation dans les salles obligent à circonscrire le nombre de visiteurs et à réduire les temps d'ouverture consacrés aux publics individuels et/ou aux publics

scolaires. En l'absence d'un espace dédié, les ateliers pédagogiques se déroulent sur le parcours de visite et gênent considérablement les visiteurs.

- Les éléments scénographiques peuvent être instables et dangereux pour la conservation des oeuvres et la sécurité des publics.

Dans son aménagement actuel, le Musée ne bénéficie pas des espaces nécessaires à son bon fonctionnement et à la continuité de son développement. La mise en conformité des espaces au regard des normes de conservation préventive et des normes de sécurité sont un préalable indispensable aux opérations de scénographie ou de muséographie.

### 1.3. NATURE ET ÉTAT SANITAIRE DE LA COLLECTION

La situation présentée dans cet état des lieux tient compte de l'inventaire de la Collection réalisé par le Groupement Bülow en décembre 2019<sup>5</sup>. Celui-ci a permis une connaissance exhaustive de la collection départementale en tenant compte de sa composition et de son état sanitaire<sup>6</sup>.

#### 1.3.1. Composition de la Collection départementale

On distingue dans la collection départementale la représentation des différentes techniques utilisées par l'artiste ainsi que des grandes thématiques abordées : la Figure humaine (68 pièces), la Nature (125 pièces), les Assemblages (55 pièces), la commande (25 pièces), les oeuvres extérieures (51 pièces), les oeuvres d'ateliers (42 pièces), le travail d'expérimentation (44 pièces).

MANOLI a travaillé toutes les matières mais il avoue sa prédilection pour les métaux. "Riches ou pauvres, cela n'a pas d'importance", il en jaillit une idée qu'il fait revivre dans des formes originales. Ainsi, les objets les plus insignifiants prennent entre ses mains une nouvelle dimension. MANOLI a développé un art original tout en recherches formelles sur des matériaux aussi divers que le granit, l'étain le bronze.

---

<sup>5</sup> Cf. Annexe 5 : Catalogue de la Collection Départementale

<sup>6</sup> Cf. Annexe 6 : Extrait du rapport du Groupement Bülow

*" Je ne maîtrise pas la matière, je vis avec elle, je négocie mon expression avec elle. J'honore avant tout le courant vital qui se trouve dans un matériau et je cherche la fusion entre lui et moi" Manoli, 1975*

Au début des années 60, MANOLI fait ses premiers essais de projection de métal en fusion dans l'eau. La rencontre brutale de ses deux matières antinomiques engendre des formes tourmentées, véritables carapaces de végétaux ou d'animaux sortis d'un autre monde. La fusion du granit, découvert par hasard, marque une nouvelle étape dans le développement de sa sculpture. Torturé à 2000°, il acquiert des tonalités émaillées, brillantes, d'un noir profond, ponctué par endroits de taches blanches qui se pétrifient en d'autant "d'Oiseaux" dans leur ultime vol, de "Disques" ou de "Soleil". La technique particulière de cet artiste le conduit à une nouvelle manière de sculpter, faite de juxtaposition de laiton par touches de différentes épaisseurs sur lesquelles viennent s'accrocher la lumière et jouer les tons chauds et dorés des irisations.

*"Pour moi le hasard n'existe pas, à moins qu'il ne soit défini que comme point de rencontre entre ma recherche et un résultat. Toujours insatisfait, je multiplie les expériences et les investigations" Manoli, 1999*

Au regard de l'inventaire réalisé au décès du sculpteur en 2001 par Maître Gauducheau, Commissaire-Priseur à Rennes, le cabinet « Phart Consulting » représenté par Hélène Clementz a établi en 2014 un inventaire détaillé des œuvres pouvant faire l'objet d'une donation entre la famille MANOLI et le Département d'Ille-et-Vilaine. Cet inventaire a été repris et complété à l'automne 2019 par une équipe de conservateurs-restaurateurs du patrimoine mandatés par le Département d'Ille-et-Vilaine composée par Hélène Bülow et son équipe (le Groupement Bülow).

Cette première phase du chantier de conservation de la collection a permis d'évaluer l'état sanitaire de la collection (examen des œuvres, bilan, préconisations d'interventions), le marquage de l'ensemble de la collection départementale selon les normes en vigueur du Code du Patrimoine et la réalisation d'une campagne photographique.

La livraison du Marché a eu lieu en décembre 2019. Un tableur Excel propose un regard rapide sur la collection (dimension, poids des petites œuvres), des Constats d'état détaillés pour chaque œuvre ont été produits avec l'application *Horus Condition Report* et disponibles au format *pdf*. Sur chaque constat, des photographies d'ensemble et de détail des œuvres, ainsi que les

altérations constatées sont présentes, permettant ainsi de saisir l'état de conservation de chaque œuvre ainsi que les préconisations de traitement. La prise de vue numérique de la collection sur un fond clair permet un regard de face, de profil et de dos des œuvres en trois dimensions. Les fichiers photos ont été livrés en basse et haute définition.

Sur 410 œuvres examinées (408 de la donation et 2 œuvres acquises en 1979) par les conservateurs-restaurateurs :

- 170 œuvres sont constituées principalement de laiton (brasure de laiton sur laiton, sur acier et sur bronze)
- 146 œuvres sont constituées principalement de bronze (patiné noir/vert ou patine naturelle)
- 25 œuvres sont constituées principalement d'étain (certaines avec du plomb).
- 21 œuvres sont constituées principalement de faïence (comprenant un support en contreplaqué ou en résine polyester chargée de fibre de verre, peinte en noir).
- 14 œuvres sont constituées de granit fondu (avec un support en résine polyester chargée de fibre de verre et peinte en noir, sauf une œuvre avec un support également en étain).
- 11 œuvres sont constituées principalement d'aluminium (fonte et brasure d'aluminium).
- 11 œuvres sont en papier (sculpturographies, peinture aérogaphe sur papier)
- 5 œuvres sont constituées principalement de résine polyester (généralement chargée de fibre de verre avec une armature métallique).
- 4 œuvres sont constituées principalement de liège (avec des clous en alliage ferreux couverts de laiton).
- 3 œuvres sont constituées principalement de plâtre (avec des armatures en textile et en métal).

Parmi ces œuvres, 3 comprennent du matériel électromécanique (œuvres cinétiques réalisées avec des baleines de parapluies en acier, moteurs et branchements électriques et contreplaqué peint en blanc).

La composition de la collection montre l'importance du rapport à la Nature entretenu par le sculpteur tout au long de sa vie. Sa composition reflète également l'importance de l'expérimentation dans le travail créatif et révèle la part consacrée à la commande.

Si la collection départementale donne une vue globale sur le travail de MANOLI, on peut regretter qu'elle ne comporte actuellement aucun items liés au travail de création en lui-même (documents, vidéos, outils, moules...) pouvant s'intégrer dans le futur parcours muséographique et ainsi illustrer les différentes étapes de création. On notera cependant l'existence de quelques maquettes dans la Collection départementale qui ne permettent pas à elles seules d'expliquer les procédés de création

### 1.3.2. L'état sanitaire

Le rapport fournit par Hélène Bülow et son équipe en décembre 2019 précise que :

- 176 œuvres sont en bon état : ces œuvres ne présentent pas d'altérations évolutives susceptibles d'endommager leur structure et leur aspect. Elles nécessitent dans la plupart des cas seulement un dépoussiérage et un nettoyage en surface pour retirer les dépôts poussiéreux et de crasse présents dans les interstices de la matière.
- 204 œuvres sont en état moyen : ces œuvres présentent des altérations évolutives qui sont peu étendues sur la surface, tels que des points et zones de corrosion pulvérulente. Certaines de ces œuvres ont également des marques dues à des corrosions anciennes et non pulvérulentes (probablement non actives) mais qui contrastent avec la surface et attirent le regard (par exemple une zone avec des produits de corrosion verts clairs sur un bronze patiné noir). Après la réalisation des traitements préconisés, ces œuvres pourront être considérées en bon état.
- 30 œuvres sont en état mauvais : ces œuvres sont généralement en résine polyester et en faïence. Les œuvres en résine polyester en extérieur sont fissurées, ce qui entraîne notamment une fragilisation structurelle.

La première phase du Chantier de collection a permis un état sanitaire complet de la collection. Les principales altérations constatées sont l'empoussièrément, l'encrassement et l'oxydation entraînant des fragilisation structurelle, des pertes de matières, le ternissement des surfaces, des marques d'humidité. Néanmoins, la collection se trouve dans un état relativement bon au regard de la durée d'exposition des pièces (près de 20 ans), des conditions de présentation et de l'absence de mesures de conservation préventives. Néanmoins, il est urgent d'intervenir sur la collection (poursuite du chantier des collections) ainsi que sur les conditions de conservation.

### 1.3.3. Les conditions de présentation, de conservation-restauration

Les œuvres sont localisées au sein du Musée (intérieurs et extérieurs) ainsi que dans les différents bâtiments d'habitation de Mme Manoli à La Richardais et à son domicile parisien, au sein du Département d'Ille-et-Vilaine et au domicile du Président de l'Association des Amis du Musée-jardin MANOLI sur la commune de Saint-Jouan des Guéréts.

Les conditions de présentation des oeuvres ne remplissent pas toutes les conditions pour garantir la sécurité des oeuvres et des publics. L'absence de vitrines ou de mise à distance facilite une grande proximité avec les publics qui peuvent toucher les oeuvres voire s'en emparer, celles-ci n'étant pas fixées sur les socles. Les pièces peuvent également tomber des socles qui peuvent vaciller si l'on prend appui dessus.

Les conditions de conservation préventive ne sont pas remplies. Certaines salles présentent un taux d'humidité de plus de 80 % ; la norme étant de 40 à 55 %. Environ 200 œuvres en métal (sur 352 constitutives de la collection) présentent des zones de corrosion, dont la plupart sont actives.

De plus, les œuvres exposées en extérieur et au sein des espaces d'exposition ne sont pas protégées des rayonnements ultraviolets (pas de filtres U.V. aux fenêtres par exemple, pas de protection de surface des œuvres en extérieur). Or, certains matériaux sont sensibles aux rayonnements ultraviolets (résine polyester, papier, couches picturales, oxydes).

Par ailleurs, il n'existe actuellement pas de réserves ni de lieu sain permettant de stocker les œuvres de manière appropriée, de les exposer cycliquement et de suivre aisément leur état de conservation. L'absence de réserves muséales ne permet pas le traitement a minima de la collection (dépoussiérage régulier, suivi de l'évolution de l'état sanitaire des pièces...). Notons que les bâtiments abritant le Musée ne permettent pas de dégager, à priori, d'espaces suffisants pour accueillir les futures réserves.

Cette insuffisance provoque la dispersion de la collection sur plusieurs sites : 142 œuvres sont situées au domicile de La Richardais de Mme Manoli et 22 pièces à son domicile à Paris, 5 sculptures sont dans les gîtes de Mme Manoli à La Richardais, 1 oeuvre se trouve au domicile de

Mr Moncomble, Président de l'Association des Amis du Musée Manoli. Le risque de dissociation et de perte des oeuvres est très important.

La situation bâtiminaire actuelle du site n'offre pas les conditions favorables à la conservation préventive de la Collection de manière durable. En l'absence de réserves et de conditions de monstration favorables, celle-ci se détériore rapidement et la mission de conservation de la collection confiée au GIP MANOLI ne peut être pleinement remplie.

En décembre 2019, suite au rapport du Groupement Bülow, le GIP MANOLI s'est engagé à mettre en place les premières mesures de conservation préventive.

- Des filtres UV vont être placés sur les ouvertures dans l'extension de la salle d'accueil
- Achat de matériel de conservation préventive (spalter, aspirateur, gants, matériaux de stockage, d'emballage...)
- Des appareils de mesures de l'humidité relative et de la température vont être installés (température) afin d'établir un relevé et un suivi des taux climatiques dans les salles où sont conservées et exposées les œuvres.

Au regard du bilan sanitaire de décembre 2019, trois pièces ont d'ores-et-déjà fait l'objet d'une restauration urgente de la part du Département d'Ille-et-Vilaine. La structuration des pièces n'étant plus garantie "L'Homme debout", "L'oeil", "Grande Galaxie" ont été restaurées fin 2019 par les conservateurs-restaurateurs membres de l'équipe de Hélène Bülow. Des fiches rapport ont été établies<sup>7</sup>.

#### **1.3.4. La muséographie et la scénographie**

De son vivant, l'artiste ouvrait très régulièrement son atelier au public. Il avait disposé certaines des œuvres dans le jardin avec le souhait de les voir évoluer dans le temps ; mêlant Nature et Sculpture.

La muséographie actuelle de type thématique présente les différentes techniques et thématiques abordées par l'artiste. La visite est conçue comme une déambulation instinctive entre les 3 bâtiments, la terrasse et le jardin.

---

<sup>7</sup> Annexe 7 : Fiche d'intervention sur les oeuvres cinétiques

Accueilli dans l'ancien atelier transformé en espace d'accueil-boutique et salle d'exposition temporaire, le visiteur pourra ensuite se diriger vers "l'extension" regroupant un ensemble d'œuvres principalement en granit et faïence. L'ancien atelier est le bâtiment possédant le plus de surface au sol ; il permet de moduler fréquemment l'organisation de l'espace et offre l'unique opportunité sur le site d'un accrochage mural.

Le visiteur entre ensuite sur l'espace extérieur ouvert par une terrasse d'ardoise. La proposition paysagère actuelle permet d'embrasser du regard l'ensemble du jardin augmentant l'impression de la taille réduite du site. Si les plantes sont communes, elles forment tout au long de l'année un espace homogène dans lequel la relation Nature et Sculptures est privilégiée. On notera la faible présence d'espaces de repos.. Le jardin est très apprécié des visiteurs et souvent décrit comme "un havre de paix".

Un petit bâtiment composé d'une pièce unique («Chapelle») accueille les œuvres cinétiques. Un autre bâtiment situé en bas du jardin, abrite plusieurs espaces : l'entrée («salle Saint-Corentin») centrée autour de la commande réalisée pour la Cathédrale Saint-Corentin de Quimper mais accueillant également d'autres pièces n'ayant pas de rapport direct comme "Hommage à la Lumière" réalisée à l'occasion des 100 ans de la commune de Saint-Suliac. Lumineuse et haute de plafond, la salle s'ouvre sur deux autres espaces : «la salle des assemblages» et la «salle du bestiaire» au-dessus de laquelle se trouve un espace en mezzanine.

La salle des Assemblages permet de rendre des techniques liées à la récupération, à la fusion de divers matériaux utilisés par le sculpteur (chaînes de transmission, clous à ferrer les chevaux... ). la pièce est lumineuse et ouverte par de larges fenêtres sur le jardin. La salle du "bestiaire" et sa mezzanine sont consacrées à la représentation des animaux dans le travail de MANOLI. On y trouve une accumulation d'oiseaux, chats, hiboux, élans. Les arbres y sont également présents. La pièce souffre de sa taille réduite et d'une mauvaise mise en lumière liée à la présence de la mezzanine.

Le peu d'éléments autour de la vie et du travail de l'artiste favorise une certaine confusion sur l'identité, l'histoire du lieu, la contextualisation de l'artiste au regard de l'Histoire de l'Art. Par ailleurs, la présentation très nombreuse des œuvres, expliquée en partie par l'absence d'espace de stockage, participe à un sentiment d'accumulation.

La scénographie très légère semble dépassée et dangereuse au regard du mobilier actuel (cartels, vitrines, cimaises, socles). La mise en lumière, parfois insuffisante augmente l'impression d'entassement. La signalétique est minime et ne permet pas au visiteur de se repérer clairement dans l'espace de visite.

Cependant, les visiteurs apprécient la présentation des œuvres « très bien intégrées » dans le jardin. Les visiteurs ont l'idée d'un lieu intime, calme, reposant et inspirant qu'ils apprécient à ce titre.

## 1.4. LA POLITIQUE DE RECHERCHE

Conjointement avec l'Association des amis du Musée-Jardin MANOLI, le GIP MANOLI mène un travail de collecte afin de recueillir des documents et des témoignages permettant de mieux connaître le sculpteur et son travail.

L'analyse des archives personnelles de Mme Manoli menée en mars 2020 offre l'opportunité d'une lecture plus personnelle de la vie du sculpteur et des différentes étapes de son travail;

Contenu des Archives personnelles de Mme MANOLI :

- Eléments administratifs : lettres de l'artiste à ses prestataires et commanditaires, lettre de commandes, devis des fondeurs, documents personnels, plans...
- Croquis et dessins préparatoires (en cours de numérisation)
- Photographies rendant compte d'une partie de la collection départementale au moment de la création des pièces, de l'atelier, de l'entourage immédiat de l'artiste.

Cartons d'invitation, catalogues d'exposition et articles de presse conservés depuis les années 70' autour des expositions personnelles et collectives de l'artiste. L'ensemble de ces expositions a été répertorié.

En accord avec Mme Manoli, le Service des Archives du Département d'Ille-et-Vilaine a numérisé en 2019 un ensemble de cassettes vidéo VHS permettant d'avoir un regard sur le travail de création de MANOLI mais également sur son atelier à La Richardais.

Des recherches sont également menées par le GIP MANOLI en collaboration avec Mme Manoli afin de mieux connaître les œuvres vendues aux collectionneurs. Une base de données est en cours de création regroupant à ce jour une centaine d'entrées environ. Cette base est illustrée par les photographies des pièces situées dans des Collections privées.

En parallèle, le GIP MANOLI a également répertorié l'ensemble des créations du sculpteur qui ont été ou sont toujours visibles dans l'espace public. De nouvelles pièces ont ainsi pu être répertoriées au Blanc-Mesnil ("Grand Mobile"), à Villebon sur Yvette en Ile-de-France ("Temple Grec") à Escalquens ("Oiseau en granit") permettant d'une part, d'affirmer l'importance de la commande dans le travail du sculpteur et d'autre part offrant un rayonnement supplémentaire au sculpteur sur le territoire national<sup>8</sup>.



Oiseau en granit situé au cimetière d'Escalquens  
(31169) sur la tombe de Jean LANGLAIS

---

<sup>8</sup> Cf Annexe 8 : Carte représentant la répartition des oeuvres en France et à l'étranger

Le travail de recherche, d'archivage et de numérisation actuellement réalisé pourra permettre de solliciter une demande de prêt ou de donation d'une partie des archives et items liés au travail de création (outils, matériels, documents iconographiques...). La collecte de témoignages autour du sculpteur permettra également d'enrichir les connaissances sur l'homme et ses techniques de création.

## 1.5. LA POLITIQUE DES PUBLICS

### 1.5.1. Composition des publics

Depuis 2013, le Musée a mis en place une stratégie d'élargissement et de fidélisation des publics permettant une augmentation régulière de la fréquentation (2 867 visiteurs en 2008 contre 8843 visiteurs en 2019 (dont 5626 individuels et 3217 personnes en groupe)<sup>9</sup>). La fréquentation du Musée augmente régulièrement chaque année.

Selon l'étude des publics menée en 2018<sup>10</sup> auprès d'un échantillon d'environ 100 personnes, près de 42% des visiteurs ont plus de 60 ans et près de 38% entre 40 et 60 ans.

L'accueil des publics est marqué par une saisonnalité importante (Hiver et Printemps : accueil des groupes, Eté : accueil des publics touristiques, Automne : accueil des publics locaux notamment lors des Journées du Patrimoine). En 2019, la période la plus fréquentée (de mai à septembre) représente environ 1 000 visiteurs/mois.

Les publics hors saison et lors des événements nationaux auxquels le Musée participe, sont essentiellement locaux. Lors de la saison estivale, la fréquentation évolue et devient plus familiale notamment grâce aux propositions multiples d'actions de médiation. L'accueil des groupes scolaires (2 500 enfants en 2019) représente une part importante de la fréquentation, notamment sur la période mai-juin. Le Musée est de plus en plus reconnu sur le territoire comme un lieu offrant aux publics éloignés la possibilité d'une ouverture culturelle.

Cependant, le développement de la fréquentation du Musée est limité du fait du manque d'espaces disponibles et des conditions d'accueil. Chaque type de public est reçu sur des

---

<sup>9</sup> Cf. Annexe 9 : Bilan fréquentation 2019

<sup>10</sup> Cf. Annexe 10 : Etude des publics 2018

créneaux horaires spécifiques afin de limiter la concurrence des espaces. Le Musée doit par exemple être fermé aux publics individuels en matinée entre mars et juin car les groupes scolaires occupent les espaces de visite. Enfin, les conditions d'accueil ne sont pas en adéquation avec la composition des publics du Musée (absence de toilettes adaptés, de vestiaires, d'espace de repos, circulation difficile dans les espaces de visites...).

### **1.5.2. Actions et outils d'animation et de médiation**

Chaque année, le GIP MANOLI oriente sa programmation culturelle<sup>11</sup> autour d'une thématique choisie en Assemblée Générale déclinée tout au long de l'année à travers la proposition de conférences, d'ateliers, de soirées et d'expositions temporaires. Deux expositions sont proposées permettant dans un premier temps, de proposer un focus sur la thématique choisie autour du travail de MANOLI et dans un second temps d'offrir une résonance par l'accueil d'un artiste. En 2019, Sylvain Le Corre a exposé autour du végétal offrant une résonance nouvelle avec la collection. Cependant, le manque d'espace et la configuration actuelle du site réduisent la taille et les propositions d'expositions temporaires.

Pour accompagner les visiteurs individuels dans la découverte de MANOLI, des livrets de visite (FR, ALL, GB, ND) sont proposés ainsi qu'un livret-jeu pour les enfants. L'accueil est également un moment très privilégié pour donner les éléments principaux de médiation autour de la collection, de l'artiste, du parcours de visite et pour tisser un lien particulier. Le bouche à oreille est le moyen de communication le plus représenté lors de l'analyse des études des publics menée. Pour mieux connaître l'oeuvre et l'artsite, des visites commentées (45min) à destination des publics individuels adultes sont proposées en période estivale (tous les jeudis, samedis et dimanches à 17h). Elles sont également proposées tout au long de l'année sur RDV. Là encore, la situation bâtiminaire du Musée grève les possibilité d'accueil de groupe. Au dessus de 20 personnes, le groupe est scindé en deux, l'ensemble du personnel doit être mobilisé afin que les deux groupes soient guidés. Dans ces conditions, l'accueil des publics individuels doit à nouveau être fermé.

A destination des individuels, le Musée propose des ateliers pédagogiques pour les enfants et leur famille avec l'objectif de développer les liens sociaux autour de la pratique artistique (711

---

<sup>11</sup> Cf. Annexe 11 : programmation culturelle 2020

participants en 2019 dont 286 en juillet-août). Ces ateliers de pratique rencontrent un grand succès et sont régulièrement complets. Ils sont organisés en extérieur dans le jardin de sculptures afin de gêner le moins possible les visiteurs individuels. En cas de pluie, les ateliers doivent avoir lieu en intérieur : des sculptures doivent être déplacées ou retirées du parcours de visite, l'espace de circulation est réduit pour les visiteurs individuels, le bruit est également être une gêne.



Atelier pédagogique en intérieur organisé sur le parcours de visite pouvant gêner la visite

Des "Passages" sont proposés les jeudis en période estivale entre 17h et 19h. Des concerts de harpe, guitare ou autres propositions dansées sont ainsi organisées dans le jardin de sculptures en lien avec la thématique choisie. Ces moments sont particulièrement appréciés et offrent l'opportunité d'un spectacle vivant et d'un nouveau regard sur la collection. La taille du jardin étant réduite, les concerts ne peuvent s'adresser qu'à des groupes restreints.

Le site participe aux événements nationaux (Nuit des Musées, Journées du Patrimoine, Semaine bleue). Ouvert gratuitement à ces occasions, on constate une forte représentation de la population locale et d'un public plus jeune. Des artistes contemporains sont invités et interagissent avec la collection (musique contemporaine, lectures, danse, art de la piste, démonstration du travail du métal..). Ces Journées sont l'occasion pour beaucoup de primo-visiteur de découvrir le travail du sculpteur. La surface réduite des pièces et du jardin

oblige là encore à réguler le flux des visiteurs et accroître la surveillance des oeuvres et des publics.

Depuis 2013, le Musée développe des actions de médiation spécifiques à destination des groupes scolaires et publics éloignés. Une visite commentée de 45 minutes et un atelier pédagogique de 45 minutes sont ainsi régulièrement proposés. Les visites et ateliers sont adaptés à tous les niveaux de la maternelle au secondaire. Des projets pédagogiques sont imaginés en lien avec des partenaires sociaux et éducatifs pour des publics éloignés (IME, CCAS, EHPAD, Associations, Hôpital...). Ces projets sont menés autour de la création artistique, en résonance avec la collection (projet photographique, création d'impression 3D, projet autour du corps en mouvement...). Pour les scolaires, chaque classe doit être divisée en deux et deux classes ne peuvent être accueillies de façon concomitante sur le site en raison de sa configuration. Par ailleurs, le Musée ne bénéficie pas d'aménagements adaptés aux enfants (toilettes, vestiaires...). Dans ces conditions, l'accueil des scolaires est peu confortable. Dans la plupart des cas, les classes viennent par deux afin de rentabiliser le transport. Dans ce cas, une classe ne peut pas être reçue au Musée et doit rester à l'extérieur. Le Musée ne peut garantir un abri extérieur en cas de pluie. Cette impossibilité grève le nombre de classes inscrites pour les visites-ateliers.

Des "Hors-les-murs" sont proposés aux Résidences, Foyers de vie du territoire à destination des personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer au Musée et notamment du fait de l'inaccessibilité du site aux personnes à mobilité réduite. L'absence de parking dédié à proximité immédiate du site complique également l'accès du Musée aux personnes à mobilité réduite (personnes âgées avec une canne ou déambulateur... ).

Les nombreuses actions de médiation proposées permettent l'augmentation régulière de la fréquentation. Cependant, celles-ci doivent être proposées sur des horaires spécifiques, dans des conditions d'accueil limitées. Le Musée ne pourra continuer d'élargir et de développer sa fréquentation de façon importante dans son état actuel.

### **1.5.3. Politique tarifaire et horaires d'ouverture**

La création du GIP MANOLI a permis la refonte de la politique tarifaire permettant une meilleure accessibilité du site et notamment des familles.

- L'entrée individuelle plein tarif est à 5€.
- Le tarif réduit (3,5€) s'applique aux -18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et aux personnes bénéficiant des minimas sociaux.
- Un tarif "Famille" est proposé à 15€ (2 tarif plein + 2 tarif réduit)
- Un «tarif partenaire» (-10%) est proposé aux visiteurs présentant le Pass Malo (Office de tourisme St Malo), carte Enora (Ville de Dinard) et aux visiteurs du Domaine de Montmarin et des Croisières Chateaubriand
- La gratuité s'applique aux enfants de moins de 6 ans, aux personnes en situation de handicap, aux membres de l'Association des Amis du Musée.
- Le tarif des animations (Ateliers pédagogiques, visites commentées) est à 6€/personne.
- Une carte Ambassadeur du Musée est vendue 7€ offrant la possibilité de 3 gratuités et 6 tarifs Pass.

Les actions de médiation aux publics scolaires sont proposées à 150€/classe. Selon la convention signée avec la Communauté de Communes Côte d'Emeraude, deux classes par établissement sont accueillies gratuitement.

Les visites commentées adultes sont facturées 5€/personne pour les groupes de plus de 10 personnes.

Les temps d'ouverture au public individuel sont importants (fév. à juin : tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h ; Juillet-août de 11h-19h 7/7 et sept. 1er déc. : tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h).

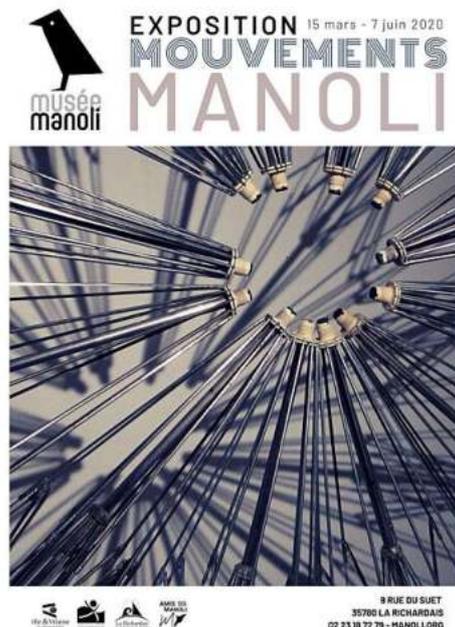
La politique tarifaire du site offre la possibilité à tous les types de publics de venir découvrir la collection. Elle semble adaptée au regard du parcours de visite et des actions de médiation proposés.

#### **1.5.4. Communication, audience et rayonnement**

Le site muséal offre une reconnaissance du travail de l'artiste et améliore le rayonnement du sculpteur. La présence de "La Grande Voile" à la Gare Montparnasse est également un facteur de

reconnaissance du nom MANOLI par le grand public. Les archives personnelles de Mme MANOLI montrent la présence de nombreuses autres oeuvres publiques sur le territoire national et international (“La Fertilité” se trouve à Yaoundé au Cameroun).

Depuis 2007, le Musée édite des supports de communication<sup>12</sup> (dépliants imprimés à 20 000 exemplaires et des affiches de format A3). Ces supports sont distribués en interne par les salariés et bénévoles dans un rayon de 50 km. En 2019, le *Jardin Graphique* a refondu l’identité graphique du Musée désormais reconnu par un logo unique et une charte graphique spécifique. En 2019, une campagne de diffusion d’affiches a été menée par l’entreprise *Districom* sur les secteurs de St-Malo, Dinard et Rennes à destination de la population locale.



L’équipement possède également un nom de domaine (manoli.org) utilisé pour le site internet (également renouvelé en 2019 par l’agence Jardin Graphique) et l’adresse e-mail (museemanoli@manoli.org). Un effort important ces dernières trois années a été porté sur le référencement du site sur Internet. Le site possède également des comptes sur les principaux réseaux sociaux, actualisés régulièrement. La communication via les réseaux sociaux est très importante et suivie par près de 1500 personnes sur Facebook/Instagram.

<sup>12</sup> Cf. Annexe 12 : Dépliant du Musée MANOLI

Pour communiquer, le GIP MANOLI est également adhérent aux offices de tourisme de St-Malo, Dinard ainsi qu'au Comité Départemental du Tourisme (Club Famille) et au Comité Régional du Tourisme.

Les actualités sont annoncées via les annuaires des journaux locaux et bénéficient régulièrement d'articles principalement dans la presse locale. En 2019, le Musée a bénéficié d'un reportage en direct dans le journal 19/20 - France 3 Bretagne et d'une couverture départementale grâce à des publications dans le magazine du Département.

Le Musée bénéficie d'une couverture essentiellement locale et départementale. Le bouche à oreille est très important dans la décision de visite. De nombreux visiteurs locaux connaissent en effet le Musée grâce à des amis ou via les enfants ayant participé à une sortie scolaire au Musée. Les animations proposées et la participation du site aux événements nationaux favorisent le rayonnement du Musée au niveau local.

Cependant, le Musée souffre encore trop souvent de l'image d'un "petit Musée" consacré à un sculpteur méconnu du grand public dont la gestion est assurée par la veuve de l'artiste. Le Musée n'étant pas labellisé, il souffre également d'un manque de reconnaissance au niveau régional et national. En effet, il n'est pas référencé dans les documents édités par la DRAC ou le Ministère de la Culture. N'étant pas un espace entièrement consacré à l'Art contemporain, le Musée est également absent des réseaux Art Contemporain, à l'exemple du réseau "Art contemporain en Bretagne" réunissant 43 structures professionnelles qui produisent, diffusent et soutiennent la création plastique contemporaine sur le territoire régional.

## **1.6. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS**

### **1.6.1. Moyens humains**

Sur le budget 2020, le Musée bénéficie de 1,6 ETP correspondant à un poste de Direction à temps complet et un CDD de 6 mois (mars-septembre) à temps complet tourné vers des missions d'accueil et de médiation. Le temps de travail est annualisé permettant un ajustement en fonction des périodes de plus ou moins forte fréquentation.

L'augmentation de la fréquentation, le renouvellement et la hausse des actions de médiation proposées tout au long de l'année rend la charge de travail de plus en plus importante pour le personnel. La seule présence d'un emploi sur la période mars-septembre n'est plus suffisante pour assurer l'ensemble des actions de médiation et d'accueil des publics de manière satisfaisante. Par ailleurs, le renouvellement annuel du poste de médiation ne participe pas à la durabilité des relations avec les partenaires et met en difficulté la permanence d'un Service des publics qualitatif. En cas d'absence de l'un des agents, le Musée ne pourra fonctionner normalement.

### **1.6.2. Moyens financiers**

En 2019, le budget du Musée MANOLI est de 105 500€. Les dotations s'élèvent à 75 000€ (50 000€ proviennent du Département d'Ille-et-Vilaine, 20 000€ de la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude et 5 000€ de la Commune de La Richardais)

Les ressources propres sont budgétisées à hauteur de 30 500€ (Droit d'entrée, Animations et recettes issues de la vente des produits boutique).

Les charges à caractère général sont évaluées à 37 300€. Les Charges de personnel et frais assimilés représentent 64 200€. 4 000€ est porté à l'investissement.

Le résultat 2018 est de 34 118,65€ - le GIP ayant dégagé 104 985,85€ de recettes dont 29 985,85€ de ressources propres. Les Charges ont été de 22 232,89€ et les frais de personnels de 45537,99€. L'emploi portant sur la médiation en 2018 correspondait à un CDD de 4 mois.

Le résultat 2019 est de 26 906,35€. Le GIP ayant dégagé 35 403,58€ de ressources propres. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 83 497,77€ dont 56 369,20€ pour les frais de personnel. L'investissement représente une dépense de 3 260,40€.

Les ressources propres du Musée représentent près de 30% du budget primitif sur les trois dernières années.

## 2. LE PROJET DU FUTUR MUSÉE

### 2.1. UNE IDENTITÉ RENOUVELÉE

Les forces et faiblesses du site permettent de définir l'identité du futur Musée et la définition de ses objectifs culturels en fonction des moyens.

Seul Musée d'Art sur le territoire, promouvant la sculpture sur un territoire élargi, le site est situé dans un environnement touristique d'importance où la sculpture contemporaine est peu mise en avant. La richesse et la diversité de la collection offrent de multiples résonances avec les différentes formes artistiques contemporaines.

Sa situation près des bords de Rance, l'idée d'une philosophie de la Nature développée dans le travail de MANOLI, la prédominance du jardin dans l'expérience de visite permet d'envisager le futur Musée comme un espace de dialogue entre l'Art et la Nature.

Le Musée MANOLI est le résultat d'une histoire personnelle. Celle de la transformation de l'ancien lieu de vie et de création en espaces de visite. L'homme, ses outils et ses techniques de création pourtant riches et variées, sont "oubliés" dans le parcours muséographique. L'idée de l'ancien atelier est quasiment inexistant.

A travers le prisme de ces éléments, le projet du Musée pourrait développer une double thématique liée à la découverte du sculpteur et à l'ouverture vers la création contemporaine. Le dialogue Art et Nature est valorisé à travers la scénographie du lieu et son ouverture vers l'espace naturel des bords de Rance. Le lieu étant reconnu comme une maison-atelier ; un lieu de création vivant.

### 2.1.1. Retrouver l'idée d'une maison-atelier

L'une des forces du Musée MANOLI est avant tout constituée par la présence inhérente et cependant presque invisible, de l'ancien atelier du sculpteur. Il trouve ainsi son originalité dans la présentation des œuvres du sculpteur sur le lieu même de leur création.

Reconnu par les habitants de La Richardais comme un "personnage" de l'histoire locale, le sculpteur, la collection mais aussi son atelier, sa maison et ses outils font partie intégrante de l'histoire de La Richardais. Au décès du sculpteur, l'atelier a entièrement été vidé afin d'ouvrir cet espace à l'exposition unique des œuvres. Toutes traces de l'atelier, des matériaux, des outils ont ainsi été retirées à l'exception de deux chalumeaux, baguettes de soudures et autre petit matériel (lunettes de soudures, clous...) actuellement insuffisamment mis en valeur et intégrés au parcours muséographique.

La présence à La Richardais des archives privées de Mme Manoli constituée de documents iconographiques, administratifs et personnels, de vidéos, de croquis et dessins préparatoires ainsi que les recherches menées autour du sculpteur permettent d'imaginer pouvoir replacer l'homme dans le parcours muséographique. Les outils et matériaux constitutifs à la création sont également présents sur le site mais ne sont pas intégrés dans le parcours de visite. L'ensemble de ces fonds sont actuellement la propriété de Mme Manoli et des filles du sculpteur (Anne Manoli et Sylvie Wujek).

L'existence de ces items et la volonté de la famille de mieux faire connaître le sculpteur et son travail permettent d'imaginer un prêt de longue durée ou une nouvelle donation afin d'intégrer ces objets dans la muséographie du futur Musée et retrouver ainsi l'homme, l'ambiance de son atelier afin de mieux comprendre les étapes de son travail de création et ses techniques multiples.

L'idée de l'atelier est prolongée par la possibilité offerte aux visiteurs de se placer dans un esprit créatif autour de la découverte des matériaux et de la manipulation. Le Musée propose dans son projet culturel une expérience vivante du volume. Le visiteur est amené à s'interroger, regarder, toucher, expérimenter tout au long du parcours de visite. Au-delà d'un travail de mémoire, le Musée encourage une approche sensible et didactique de la collection.

Aujourd'hui, la sculpture contemporaine est souvent négligée au profit de la peinture. De la taille directe puissante et imposante ou encore le moulage, les techniques sont multiples et complexes. En s'appuyant sur la découverte d'un artiste et la compréhension de ses techniques de création au sein même de son lieu de vie, le parcours de visite pourrait offrir la possibilité d'une ouverture sur la création contemporaine.

### **2.1.2. Créer un Musée vivant, ouvert sur la création contemporaine**

MANOLI attachait une importance particulière à la «rencontre» des matériaux et des individus. S'il n'avait pas d'élèves, le sculpteur a cherché à provoquer des rencontres en ouvrant d'abord son atelier parisien puis richardaisien. Par son histoire, sa collection et sa situation, le Musée peut s'inscrire dans le registre de la création. Il offrirait la possibilité d'une ouverture sur les différentes formes artistiques contemporaines et principalement la sculpture à travers le développement d'une programmation culturelle formée autour d'expositions temporaires, d'ateliers de pratique et d'interventions d'artistes *in situ*.... Notons ici que le caractère de création lors de l'expérience de visite est de plus en plus plébiscité par les publics : un parcours pédagogique au sein du parcours permanent, le développement d'actions et d'outils de médiation donneront à tous une approche didactique des matières et du travail du volume.

En offrant une programmation culturelle thématique construite autour d'un dialogue entre la collection départementale et la création contemporaine, le Musée offre des approches et des regards variés sur la collection. L'authenticité, l'esprit du lieu et de l'artiste se perpétuent dans un dialogue avec le contemporain. En accueillant régulièrement des artistes lors d'expositions temporaires, d'interventions ou d'ateliers de pratique, le Musée poursuit d'une part, sa première fonctionnalité en tant que «maison-atelier» et d'autre part, l'esprit innovant de l'artiste.

En intégrant une fonction "tête de pont" au sein du réseau culturel et touristique local, le Musée MANOLI pourrait développer des projets "Hors-les-Murs" sur les bords de Rance avec par exemple, la création d'un parcours découverte artistique au fil de la Rance à pied ou en vélo en lien avec la création du Parc Naturel de la Rance. Intégré dans les réseaux de diffusion de création contemporaine, l'équipement pourra développer des partenariats avec les établissements culturels, écoles d'Art Plastiques, associations de diffusion culturelle, collectifs

d'artistes, différents festivals au niveau départemental. Le développement de la création contemporaine dans le projet culturel de l'équipement peut également susciter l'intérêt de partenaires privés.

La présence régulière d'expositions temporaires ancre le musée-atelier dans son temps. Intégré dans le projet de l'équipement, le développement du Service des publics permet de mettre en place de nouveaux outils de médiation (outils numériques, parcours pédagogique...) et actions de médiation (ateliers de pratique artistique, conférences, visites thématiques...). Des ateliers de pratique artistique menés par des artistes pourront régulièrement être proposés à destination des différents types de publics.

### **2.1.3. Un Musée mêlant l'Art et la Nature rayonnant sur le territoire**

Le Musée MANOLI bénéficie d'une situation géographique favorable à son développement et s'affirme depuis 2013 comme un outil de développement culturel et touristique. Situé dans une zone touristique d'importance et sur un axe de passage entre Saint-Malo et Dinard, le Musée, par son rayonnement, place la commune de La Richardais ainsi que les rives de la Rance dans une perspective nouvelle de développement touristique. Sur le Département, il offre une possibilité originale et unique de par son identité « maison d'artiste » et son projet culturel autour de la sculpture contemporaine. Par le développement de ses partenariats et de ses réseaux culturels et touristiques, il s'inscrit dans un itinéraire attractif mêlant Culture et Nature ; en capacité de capter les publics plus urbains.

En constituant un maillon fort de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel local, le site s'adresse à la population locale mais également aux publics touristiques. L'augmentation constante de la fréquentation des publics montre cette possibilité, aujourd'hui grevée par la situation bâtimementaire.

La valorisation des collections à travers la proposition d'un nouveau discours muséographique permettrait de mettre en valeur la multiplicité du travail de l'artiste à travers une lecture thématique de son travail également liée à ses différentes périodes de création. Un discours transversal permettrait de contextualiser l'artiste dans son temps et ses sources d'inspiration.

Le site conservant la part d'intimité qui lui est attaché, la présentation des œuvres sera réaménagée afin de mieux correspondre à l'idée d'un lieu de vie et de création. A terme, la maison de l'artiste aujourd'hui hors projet scientifique et culturel, pourrait plus facilement être intégrée dans le parcours de visite.

La mise en oeuvre du nouveau projet culturel offre aux visiteurs au delà de la découverte de l'artiste, un regard sur la création contemporaine, une expérience de visite créative ainsi que la possibilité de promenades sur les espaces naturels des bords de Rance - le Dialogue entre l'Art et la Nature se prolongeant au delà du parcours de visite initié au Musée.

## 2.2. MISE EN OEUVRE DU PROJET

### 2.2.1. Réhabilitation du bâti existant

L'attachement de la population locale au site est fort et réaffirmé chaque année lors des événements nationaux lors desquels les habitants du territoire viennent (re)découvrir en nombre le Musée, souvent accompagnés par des amis, de la famille pour *montrer "le magnifique jardin", "ce lieu calme et reposant", "les sculptures empreintes de poésie"*.

Appréciés par les visiteurs, intégrés sur le site, les bâtiments actuels composant le parcours de visite seront conservés dans la mesure du possible. Cependant, les différents espaces de visites devront être réhabilités afin de s'adapter aux exigences d'un ERP (Etablissement recevant du public). Les aménagements seront étudiés avec le programmiste tant d'un point de vue technique (conditions climatique, sécurité des oeuvres et accessibilité des publics) que d'un point de vue muséographique et scénographique (mise en lumière, mobiliers adaptés...).

#### 2.2.1.1. Des conditions sanitaires adaptées

Les conditions climatiques seront optimales pour la conservation des oeuvres : L'humidité relative devrait être de 45% avec +/-3% d'écart, un système de contrôle de la température (climatisation/chauffage, etc) devra être installé dans chaque salle afin de stabiliser les salles à une température moyenne de 19°C.

### **2.2.1.2. Un Musée accessible à tous**

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tous, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées. Le jardin et la terrasse devront également répondre aux normes d'accessibilité afin d'être en capacité d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Les aménagements des différents espaces seront réalisés en cohérence avec l'esprit du lieu et dans l'objectif de l'obtention du label "Tourisme et Handicap".

Les espaces de visite réhabilités seront adaptés à la circulation de petits groupes de visiteurs ainsi que du jeune public (sculptures fixées ou mises à distance). La présentation des oeuvres sera limitée et régulièrement renouvelée grâce à des éléments scénographiques fortement modulables (mise en lumière et mobiliers). Les sculptures seront parfois présentées décalées afin de faciliter l'idée d'une déambulation, propice à susciter l'imaginaire. Elle sera simple, sobre et renforcera l'idée d'une présentation réalisée par le sculpteur lui-même, invitant le visiteur à la découverte de son travail. Le parcours sera rythmé par des alternances de densité et de positionnement des sculptures. Un travail d'ombre et de lumière permettra de rendre compte du volume et de jouer avec les effets de vide, présents sur de nombreuses œuvres. Chaque espace de visite présentera une dominante centrée autour de thématiques clairement énoncées.

Le parcours de visite doit également prendre en compte le « plaisir » du visiteur. L'aménagement paysager des extérieurs et le ressenti devront préserver le sentiment d'un lieu calme, poétique et souvent associé par les visiteurs à "un havre de paix". La volonté de l'artiste intégrant la sculpture à la Nature sera respectée et encouragée par la scénographie. Le jardin central viendra ponctuer la visite dans lequel la sculpture et la Nature offriront un dialogue poétique. La terrasse sera propice à la lecture ou à la contemplation.

### **2.2.1.3. Une entrée au Musée facilitée**

L'accessibilité extérieure devra être prise en compte par le programmiste afin d'envisager des espaces de stationnement spécifiques pour les véhicules (voitures et autocars), les vélos et les personnes à mobilité réduite. Le Musée se situant à proximité d'une Voie verte et souhaitant

intégrer les circuits vélos, il pourra candidater au label "Accueil Vélo" marque garantissant aux cyclotouristes de pouvoir bénéficier d'un accueil approprié.

## **2.2.2. Extension du site**

Afin de répondre aux objectifs en matière d'accueil, de présentations permanentes et temporaires, d'espaces pédagogiques et de réserves, seule la construction d'un nouveau bâtiment au Sud du Musée actuel permettra de réaliser les objectifs culturels et scientifiques du futur Musée.

### **2.2.2.1. L'accueil des publics**

La construction d'un nouveau bâtiment permettra de tourner l'équipement vers le bourg animé de la commune de La Richardais qui possède des commerces de proximité dont un café et une crêperie, déjà fréquentés par un nombre conséquent de visiteurs. Dans ce nouvel espace, les visiteurs pourront découvrir un espace d'accueil-boutique (commerce absent de la commune) et toilettes adaptés avant de pénétrer dans le jardin de sculptures conduisant progressivement à la découverte de l'œuvre et de l'ancien atelier de l'artiste.

L'accueil des visiteurs est primordial. Il est le premier espace de contact avec le visiteur mais aussi le dernier. La réussite d'un espace d'accueil est liée au respect d'un ensemble de règles et à leurs bonnes adaptations aux lieux et aux personnes. Le lieu doit être ouvert et propice à l'échange avec l'Agent d'accueil qui doit pouvoir donner les informations principales autour de la collection mais également autour du territoire (autres lieux de visite, de promenade, de pique-nique...). L'accueil doit être convivial et adapté aux publics (étranger, en situation de handicap...). L'espace et la zone d'accueil doivent être configurés pour permettre le plus de contact visuel possible avec le personnel. Par exemple, l'espace de travail de l'agent doit pouvoir être décalé afin que l'écran de l'ordinateur ne soit pas un barrage à un échange.

L'espace d'accueil doit pouvoir contenir un groupe de 20 personnes à minima. Ces derniers doivent pouvoir s'orienter facilement dans l'espace d'accueil. L'accès aux toilettes doit pouvoir se faire au niveau de l'espace d'accueil en amont de l'entrée au Musée. Les toilettes doivent répondre aux normes en matière d'accessibilité. Une table à langer pourra également être prévue au sein de l'espace toilette. Une fontaine à eau sera également mise à disposition.

L'accueil des visiteurs est également le premier lieu de médiation. Des livrets de visite et des livrets-jeu pourront être donnés aux visiteurs. Des audioguides ou autres outils numériques (de type tablettes), seront également proposés à la location.

La boutique sera le dernier espace proposé lors de la visite. Elle proposera des ouvrages autour de la sculpture, petits objets, éditions autour de la sculpture de MANOLI. La boutique pourra fonctionner en flux tendu sous forme de dépôts de la part des librairies ou des artisans créateurs.

Le Musée pourra candidater afin d'être labellisé "Qualité Tourisme" répondant aux exigences essentielles.

#### **2.2.2.2. Les réserves**

Au sein du nouveau bâtiment, un espace sera consacré aux réserves muséales. La création de cet espace est essentiel dans la mise en oeuvre des objectifs scientifiques et culturels du futur Musée.

L'espace de réserves doit avant tout être un espace de stockage pour les pièces non exposées dans le parcours permanent. Les conditions de luminosité, température et d'hygrométrie doivent donc être adaptées à la diversité des matériaux constituant la collection (œuvres en papier, métal, résine, plâtre..). Le mobilier de stockage doit permettre la conservation des items en fonction de leur matière, taille et poids. On privilégiera des matériaux d'emballage neutres à l'exemple du film de polyester mono-siliconé ou de la mousse en polyéthylène pour le calage des pièces. Cet espace devra répondre aux normes des "Musées de France" ainsi qu'aux normes de sécurité vol et incendie. La capacité de stockage doit être supérieure à la collection actuelle en vue de l'enrichissement futur de la collection.

Cet espace devra également permettre d'effectuer l'observation des objets et d'éventuels traitements. Il pourra ainsi contenir des outils permettant de petits travaux de conservation préventive (souffleur par exemple). Les opérations courantes de conservation préventive pourront en effet y être pratiquées par exemple le nettoyage à sec ou la maintenance liée à certaines pièces de la collection (œuvres cinétiques par exemple).

### **2.2.2.3. L'espace pédagogique**

Le Musée doit pouvoir accueillir une classe entière dans un espace pédagogique adapté. Dédié aux activités pédagogiques de mise en pratique, cet espace devra être adapté aux travaux artistiques. Entièrement modulable, la salle comporte des tables et chaises pliables pouvant également être retirées afin de privilégier le travail au sol pour les plus petits. Des espaces de rangements sont intégrés afin d'accéder rapidement au matériel de médiation. La salle bénéficiera également d'un point d'eau pour les travaux de peinture et d'un espace vestiaire pour les groupes scolaires.

Cet espace pourra également permettre l'accueil de conférences, de réunions internes et de présentation vidéo projetées. Cet espace sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **2.2.2.4. Une salle d'exposition temporaire**

Alchimiste des matières, MANOLI expérimente et multiplie les propositions. Comme il dessine avec le chalumeau sur la faïence, il dessine avec les clous, les chaînes de transmission, les parapluies... Ce travail de recherche constant pourra faire écho à la sculpture contemporaine. Le travail de l'espace à travers les jeux de l'artiste entre les pleins et les vides pourra par exemple, être l'un point d'accroche avec d'autres sculpteurs. La diversité de la collection tant par sa nature que par sa forme, offre de multiples possibilités de résonance avec le monde d'aujourd'hui.

Les sculptures de MANOLI trouveront un écho favorable auprès d'autres formes artistiques qui pourront être proposées lors d'expositions temporaires. Pour MANOLI : *"L'art n'est pas un luxe, c'est vital. Chacun porte la puissance en soi. Et c'est pour cela que l'art est universel"* .

Situé à la fin du parcours de visite, l'espace consacré aux expositions temporaires permettra d'offrir une résonance contemporaine à la collection. Facilement modulable, cette salle offre la possibilité d'accrochages muraux, de cloisonnements et de présentation de sculptures de toutes tailles et poids. Les rails de lumière permettent une mise en lumière facilitée. La salle d'exposition temporaire est en capacité d'accueillir une vingtaine de personnes simultanément.

L'espace temporaire pourra être prolongé par l'invitation à la découverte d'expositions hors-les-murs, pouvant être proposées sur les espaces publics de la commune ou sur les espaces naturels entre terre et mer des bords de Rance.

### **2.2.3. Le parcours de visite**

Le parcours est construit comme une invitation à la rencontre de l'artiste et des grands mythes fondateurs sur lesquels vient s'appuyer l'ensemble de sa création. L'envol, la joie, le corps en mouvement, la nature, l'esprit d'amour entre les êtres, la lumière rythment le parcours de visite et offrent une vision d'un monde ouvert sur l'humanité. Le visiteur sera amené à se plonger dans chacun des aspects et périodes du travail de MANOLI.

Le Musée se dotera ainsi d'une exposition permanente déclinée en différents espaces thématiques qui prendront place dans les espaces de visite actuels réhabilités.

- La figure humaine : de la sculpture classique à sa remise en cause
- La rencontre avec l'objet : un principe inhérent à la création
- Vers une quête de l'osmose entre l'homme et la Nature
- Hasard et expérimentations : l'alchimie des matières
- Manoli, un artiste de commandes
- L'atelier : les outils, les processus de création + matériauthèque

Au sein de chaque espace de visite, les œuvres et items exposés pourront régulièrement être renouvelés afin de respecter les normes de conservation préventive et encourager les visiteurs à renouveler leur visite.

#### **2.2.3.1. La figure humaine : des premières œuvres vers la représentation du Mouvement**

L'homme est un thème majeur de l'œuvre sculptée. A l'École des Beaux-Arts de Paris, MANOLI suit les cours de Robert Couturier et s'engage dans un style figuratif classique de la représentation du corps. On retrouve dans ces premières pièces une référence aux anciennes civilisations antiques à l'exemple d'"Amphore" ou de "L'homme Debout". Ces pièces sont d'abord travaillées en glaise ou en plâtre. Les lignes sont élancées, les formes sobres et harmonieuses. Rapidement, la recherche du mouvement devient l'une de ses préoccupations majeures. «*Sorti de l'École je voulais faire des personnages dans l'espace*».

MANOLI crée en fonction des matériaux. L'utilisation des métaux qu'il travaille au fer à souder ou au chalumeau lui permet de réaliser des pièces en équilibre et d'introduire dans sa création la notion de légèreté. L'élan des formes devient conquête d'une nouvelle dimension : celle de l'espace. Pour cet admirateur de Rodin et de la Nature, "le rythme est l'unique objet de l'œuvre d'Art". Les Trapézistes sont nés. La grâce et la légèreté de ces figures est un véritable hymne au mouvement, à la joie de vivre. Cette œuvre magistrale de 1956 fut à l'époque saluée avec beaucoup d'éloge dans la presse nationale. Puis, les « Trapézistes » donnent naissance aux mobiles... Les danseurs, assemblés autour d'un axe central étonnent par leur équilibre et leur légèreté. Hymne à la joie, les mobiles en fonte de bronze permettent de visualiser le mouvement. Cependant, l'artiste reste conscient de la faiblesse de l'homme et veut se libérer des contraintes terrestres. Le vieux mythe d'Icare semble obséder MANOLI : dans un élan désespéré, l'homme cherche à rejoindre l'oiseau et à partager ce qu'il croit être la liberté.

En présentant les premières œuvres de MANOLI, le discours donne à voir ses premières inspirations et l'évolution de l'artiste dans le traitement de la figure humaine. Les « Trapézistes » et les mobiles permettent d'introduire les notions de mouvement, de légèreté et d'équilibre marquant l'ensemble de son travail. Une seconde lecture propose d'énoncer les rapports de MANOLI avec la mythologie et les légendes avec ici Icare.

### Exemple d'œuvres présentées



**TORSE FEUILLE**  
2017.1.58  
Hauteur en cm : 41,5  
Largeur en cm : 18  
Profondeur en cm : 13  
Poids en kg : 4,6



**FEMME ASSISE,**  
2017.1.55  
Hauteur en cm : 11,4  
Largeur en cm : 8  
Profondeur en cm : 14,3  
Poids en kg : 1,8



**LES SAISONS**  
2017.1.51-1/2 à 2/2  
Hauteur en cm : 60  
Largeur en cm : 57  
Profondeur en cm : 35  
Poids en kg : 2,4



TRAPEZISTES (LES)  
2017.1.105  
Hauteur en cm : 150  
Largeur en cm : 150  
Profondeur en cm : 19



PORTEUR DE DISQUE  
2017.1.45  
Hauteur en cm : 46  
Largeur en cm : 16,5  
Profondeur en cm : 10,5  
Poids en kg : 2,1



UNIVERS (L')  
2017.1.75  
Hauteur en cm : 61  
Largeur en cm : 37  
Profondeur en cm : 22  
Poids en kg : 7,6

### 2.2.3.2. La rencontre avec l'objet : un principe inhérent à la création

« Toute expression ou mode d'expression est provoquée par une rencontre » MANOLI

Sa technique particulière, le conduit à une nouvelle manière de sculpter, faite de juxtaposition de métal par touches de différentes épaisseurs sur lesquelles viennent s'accrocher la lumière et jouer les tons chauds et dorés des irisations. Dès les années 60, sa rencontre avec les objets usuels (chaîne de transmission, scies, clous à ferrer, socs de charrue...) aboutit souvent à une œuvre d'art. Les ustensiles de cuisine, les dépôts des ferrailleurs et les quincailleries sont autant de sources où le sculpteur cherche son trésor.

MANOLI était perpétuellement à la recherche d'une rencontre, une rencontre avec une idée, une forme, une matière. Isolés ou assemblés, soudés ensemble ces objets gardent leur identité ; anoblis par l'artiste, ils se métamorphosent en compositions inattendues, figuratives ou abstraites. «*Le monde entier est sensible, dit-il, l'expression naît de ce qui se passe autour de soi* »  
 MANOLI

Le discours de la salle permet d'aborder l'une des premières techniques inhérente à la création de MANOLI : les Assemblages. Le visiteur découvre les sculptures réalisées avec des objets du quotidien transfigurés dans les mains de l'artiste et remplies d'humour.

**Exemple d'œuvres présentées :**



**MOÏSE**  
 2017.1.394  
 Hauteur en cm : 52  
 Largeur en cm : 24,5  
 Profondeur en cm : 12,5  
 Poids en kg : 4,8

**K D'OR**  
 2017.1.204  
 Hauteur en cm : 32  
 Largeur en cm : 21,1  
 Profondeur en cm : 9,4  
 Poids en kg : 0,69

**CALLAS (LA)**  
 2017.1.216  
 Hauteur en cm : 28,5  
 Largeur en cm : 28  
 Profondeur en cm : 11,5  
 Poids en kg : 10,1



### 2.2.3.3. Vers une quête de l'osmose entre l'Homme et la Nature

Homme de Nature, MANOLI en observe les règnes, la diversité et la beauté. Chats, hiboux, moutons, chouettes, ours, chevaux... Dans le vaste bestiaire de MANOLI, les chats égyptiens côtoient les moutons anglais, les élans du Nord s'entendent avec les chevaux lancés au galop et les ours discutent avec les crapauds légendaires. Saisi au travers du prisme de la légende, le bestiaire de MANOLI n'est ni une ménagerie, ni une arche de Noé. Il s'agit plutôt d'une assemblée cosmopolite, silencieuse, n'obéissant à aucune hiérarchie. L'œuvre de MANOLI est fortement empreinte de l'idée de Nature, de ses différents règnes et de ses symboles. Les arbres et les multiples oiseaux participent au symbolisme de l'œuvre et donnent une vision rêvée de la Nature. L'arbre de vie, le Pommier, l'arbre du Paradis sur lequel pousse la pomme, le chêne de Barenton de la légende Arthurienne, l'arbre de Jessé, le frêne Yggdrasil, l'arbre-monde des anciens Nordiques, l'olivier au rameau symbole de paix, le Pipal dans la culture bouddhiste...

Les représentations du monde végétal sont très présentes dans la collection MANOLI et se trouvent parfois être des simples évocations.

*"C'est la rencontre entre la sculpture, la nature et les personnes qui est l'art"* MANOLI

#### Exemple d'œuvres présentées



**GRENOUILLE**  
2017.1.346  
Hauteur en cm : 34,5  
Largeur en cm : 37,4  
Profondeur en cm : 12  
Poids en kg : 4,04



**MY LORDSHIP**  
2017.1.294  
Hauteur en cm : 108  
Largeur en cm : 35  
Profondeur en cm : 115



**CHEVAL AILE**  
2017.1.267  
Hauteur en cm : 51  
Largeur en cm : 36,5  
Profondeur en cm : 12,5  
Poids en kg : 3,5



**HIBOU**  
2017.1.270  
Hauteur en cm : 31,5  
Largeur en cm : 20  
Profondeur en cm : 17  
Poids en kg : 5,1



**BELIER**  
2017.1.191  
Hauteur en cm : 27,5  
Largeur en cm : 37  
Profondeur en cm : 16  
Poids en kg : 8,5



**POMMIER**  
2017.1.176  
Hauteur en cm : 107  
Largeur en cm : 66  
Profondeur en cm : 21

Le jardin offre la continuité dans lequel la Sculpture se mêle avec la Nature selon la volonté de l'artiste. Le jardin offre un espace de déambulation et de contemplation. Les œuvres présentées peuvent être exposées en extérieur à condition d'être revêtues d'un vernis protecteur (bronze).

**Exemple d'œuvres présentées :**



**CHEVAUX D'HELIOS**  
2017.1.148  
Hauteur en cm : 197  
Largeur en cm : 108  
Profondeur en cm : 80



**TUTEUR**  
2017.1.139  
Hauteur en cm : 190  
Largeur en cm : 110  
Profondeur en cm : 22



**GRAND OISEAU**  
2017.1.126  
Hauteur en cm : 138  
Longueur en cm : 340  
Profondeur en cm : 50

#### 2.2.3.4. Hasard et expérimentations l'alchimie des matières

La technique du sculpteur est surtout dominée par le feu. C'est sous la forte chaleur du chalumeau que naissent la plupart de ses œuvres. Le hasard et la matière le guidant, MANOLI invente et expérimente. Avec la flamme, il fait fondre le granit, le transformant en soleil, en oiseau, en disque et en stèle. Il invente cette technique au séminaire de Farleigh Dickenson dans le New-Jersey, aux États-Unis en 1962. Dans l'attente de la livraison de son matériel, l'artiste impatient braque son chalumeau sur trois cailloux à terre. Ils fondent. La fusion du granit est née dans un heureux concours de circonstances. Il juxtapose alors des pierres de couleurs différentes qui apportent des contrastes d'un attrait supplémentaire. Le résultat apparaît comme une matière sombre mais qui présente un éclat d'une profondeur insolite.

*"C'est la première fois (en 73) à ma connaissance qu'un artiste attaque le granit au chalumeau, non seulement pour lui donner une forme, mais aussi pour en modifier l'aspect et la nature chimique et même pour en assembler les fragments"* Georges BOUDAILLE

Avec la flamme, MANOLI dessine sur des plaques de faïence, de laiton et d'innox. Des irisations apparaissent d'où surgissent tout le spectre solaire, des tons modulés, des reflets argentés et dorés. Les surfaces accrochent, absorbent ou diffractent la lumière.

#### Exemple d'œuvres présentées :



GRANDE GALAXIE  
2017.1  
Hauteur en cm : 250  
Largeur en cm : 250  
Épaisseur en cm : 9



ROC TREVEZEL  
2017.1.109  
Hauteur en cm : 79  
Largeur en cm : 56  
Profondeur en cm : 17,2



SPLATCH  
2017.1.59  
Hauteur en cm : 42  
Largeur en cm : 22  
Profondeur en cm : 19  
Poids en kg : 6,3



**CHOUETTE**  
2017.1.184  
Hauteur en cm : 31,5  
Largeur en cm : 20,5  
Profondeur en cm sans  
système de fixation :  
0,5/1,7 avec système de  
fixation Poids en kg : 1,3



**AIGLE**  
2017.1.373  
Hauteur en cm : 45  
Largeur en cm : 100

### **2.2.3.5. MANOLI: un artiste de commande**

Pour les sculpteurs, la commande permet de développer un projet en relation avec un lieu déterminé. Pour MANOLI, elle contribue à renforcer la tension émotive et l'élan poétique de sa sculpture. La « Grande Voile » de la Gare Montparnasse est l'un des points culminants de la recherche d'assemblage. Cette œuvre monumentale de 3m80 de hauteur, en brasure de laiton sur acier, se trouve dans le Hall 2. Elle a remplacé Hommage au Rail qui avait été endommagé lors des travaux de reconstruction de la gare.

*«J'avais extrait des herses dans la terre des champs. L'idée de la Grande Voile est née de cette rencontre avec l'objet. Comme le soc laboure la terre, le TGV sillonne le paysage, la voile du TGV Atlantique vole vers le large» MANOLI*

Sur le thème de l'Envol, une variante monumentale est installée à la chambre de commerce et d'industrie de Rennes en 2000. Une autre, La « Fontaine de Vie » (1995) réalisée pour la ville de Chantepie, près de Rennes, a été plébiscitée par le public à la suite d'un concours.

Les quatre tonnes d'acier inoxydable poli brillant de la « Cheminée » mise en place dans la Faculté Pierre et Marie Curie à Paris, catalysent les éléments environnants en s'adaptant directement à l'installation technique, en suppléant aux tuyaux d'échappement du chauffage.

Deux ans avant de disparaître, MANOLI reçoit la commande du mobilier liturgique de la cathédrale Saint-Corentin de Quimper. Réalisé et mis en place en 1999, l'œuvre reprend les thèmes fondateurs de MANOLI : la lumière, l'envol et l'esprit d'amour entre les êtres et qui anime chaque geste, chaque intervention et chaque réalisation.

La salle montre un aspect peu connu du travail du sculpteur et pourtant important. La diversité et la répartition géographique des commandes offre un regard nouveau sur l'artiste et son rayonnement.

#### Exemple d'œuvres présentées :



FONTAINE DE VIE  
2017.1.103  
Hauteur en cm : 27  
Largeur en cm : 26,5  
Profondeur en cm : 12  
Poids en kg : 3,7



MEDAILLE  
(ELECTRIFICATION LE  
MANS-RENNES)  
2017.1.37  
Hauteur en cm : 0,4  
Largeur en cm : 6,7  
Profondeur en cm : 6,7  
Poids en kg : 0,4



CARAVELLE (Stèle)  
2017.1.76  
Hauteur en cm : 144,5  
Largeur en cm : 65  
Profondeur en cm : 41



PREMIERE MAQUETTE  
GARE MONTPARNASSE  
2017.1.97  
Hauteur en cm : 136  
Largeur en cm : 50  
Largeur du socle en cm : 42,5

#### **2.2.3.6. L'atelier : les outils, les processus de création / matériauthèque**

Le parcours muséographique devra permettre de mieux comprendre la vie et le travail de création du sculpteur ; du dessin préparatoire aux différentes techniques de création de l'œuvre. La place du fondeur sera notamment mise en valeur dans le processus de création.

La muséographie proposera un regard sur l'atelier de l'artiste à travers ses outils, des documents iconographiques, des vidéos témoignages et des outils numériques d'interprétation. La proposition d'une matériauthèque offrira la possibilité à tous de se confronter à la matière, de s'inscrire dans un processus de création. La place retrouvée de l'atelier du sculpteur pourrait prendre sa place dans le bâtiment "Accueil", lieu légitime au regard de son histoire.

L'atelier du sculpteur est le lieu de toutes les réflexions et expérimentations. Les recherches entreprises au sein de la collection privée de Mme MANOLI, viennent enrichir la définition du processus de création. Si la plupart du temps les créations sont nées par empirisme, l'artiste a couché sur le papier des esquisses de ses projets et notamment pour les commandes publiques. Des maquettes lui ont permis de présenter ses projets à l'exemple du « Couple de Chevaux » pour la Ville de Dinard. Enrichis des images du sculpteur en train de travailler, des témoignages

du fondeur, le processus de création est décrit au visiteur lui permettant de comprendre les différentes techniques de fonte, le marquage des pièces, la numérotation des tirages..

Le visiteur est invité à expérimenter le travail du volume avec de la glaise qui lui est mise à disposition en continu. Il est encouragé à la confrontation avec la matière, à l'outil et au-delà est placé dans un processus de création. Des ouvrages autour de la sculpture sont consultables sur place ; le visiteur peut s'installer sur la terrasse sur laquelle du mobilier d'extérieur est proposé.



CHALUMEAU  
Collection privée : Mme Britt MANOLI

### 2.2.3.7. Expositions temporaires

Les expositions doivent avoir pour objectif d'inscrire le Musée dans une politique culturelle dynamique et innovante. Le principal enjeu est celui d'attirer de nouveaux visiteurs et de fidéliser les visiteurs habituels. Elles développent des thématiques autour de la sculpture contemporaine en prenant appui sur la collection MANOLI. Les expositions temporaires ont pour rôle d'apporter un nouveau regard sur la collection et de proposer une ouverture culturelle. Le Musée développe un rôle de diffuseur et participe à un égal accès à tous de la Culture.

Les expositions sont créées en interne à raison de deux par an (hiver et été). Les artistes invités sont issus du territoire et possèdent une formation artistique et une expérience d'exposition.

Depuis 2013, le Musée a accueilli de nombreux artistes autour de ses collections qui ont été plébiscitées par les visiteurs notamment pour leurs résonances avec la collection MANOLI.

Les projets d'exposition sont préparés au moins deux ans à l'avance en lien avec les acteurs du territoire. Il faudra cependant veiller à rester flexible pour proposer des réalisations à plus petite échelle destinées à ouvrir l'espace d'exposition aux partenaires locaux de manière ponctuelle, si nécessaire.

La programmation sera fixée par les membres du GIP MANOLI lors des Assemblées Générales.

Des projets d'exposition hors-les-murs sur les bords de Rance notamment pourront également être portés par le futur Musée, souhaitant s'inscrire comme "tête de pont" en lien avec différents partenaires sur ces événements qui devront être préparés au moins trois ans en avance. Ce type d'exposition offrant la possibilité d'une visibilité de la sculpture monumentale sur l'espace public.

## **3. LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR MUSÉE**

### **3.1. LA COLLECTION**

#### **3.1.1. Gestion et enrichissement de la collection départementale**

La gestion et l'étude de la collection est confiée au poste de Direction du GIP MANOLI, responsable de la gestion et du développement du Musée. Celui-ci doit établir la programmation des opérations d'inventaire et de récolement selon les règles définies par la Loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France. Les opérations de saisie d'inventaire, de gestion des mouvements et de veille sanitaire des collections seront prises en charge dans le Musée par le responsable du Musée.

La politique de recherche et d'enrichissement de la collection est menée par le responsable du Musée en lien direct avec le Service des Archives du Département d'Ille-et-Vilaine qui valide les choix présentés lors des Commissions départementales. Les choix d'acquisition doivent être

pertinents et enrichir la compréhension du discours muséographique selon les règles suivantes définies par la Commission scientifique régionale (CSR) des collections des "Musées de France".

- Intérêt de l'objet par rapport à la collection MANOLI
- Authenticité de l'objet
- Etat de l'objet (qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un examen scientifique)
- Appréciation du prix de l'objet

La politique d'acquisition privilégiera l'acquisition d'œuvres inédites ou originales n'ayant pas fait l'objet de tirages déjà entrés dans la collection actuelle. Elle privilégiera également les documents d'archive permettant de mieux connaître l'artiste et ses processus de création. Elle sera concentrée sur le sculpteur et l'ensemble des éléments liés à sa vie ou son travail.

La rénovation du parcours scientifique et culturel nécessite l'enrichissement immédiat de la collection. Les dessins préparatoires, les outils, les moules et autres objets liés au processus de création ne sont aujourd'hui pas entrés dans la collection départementale. Certains items de la collection privée de Mme MANOLI pourraient notamment intégrer la collection sous forme de donation ou de prêt longue durée.

L'enrichissement de la collection se fera au fur et à mesure des possibilités et des opportunités. Une politique de veille sera mise en place en lien avec l'Association des Amis du Musée MANOLI afin de surveiller les ventes publiques et privées en vue d'un éventuel achat ou don individuel ou en lot.

### **3.1.2. Le chantier de collection**

Les préconisations de l'équipe de conservateurs-restaurateurs du Groupement Bülow réalisées en décembre 2019 permettent de programmer le chantier des collections en deux temps.

Le premier temps sera consacré à la restauration des pièces qui seront présentées au public dans le futur projet muséographique. Il s'agit essentiellement de pièces nécessitant un dépoussiérage, désencrassement et une stabilisation de la corrosion. Les pièces qui seront présentées en extérieur devront être vernies d'une couche de protection. La priorité sera d'abord donnée aux pièces notées de niveau 1 "altérations engendrant des problèmes structurels ainsi que des pertes de matière et des modifications" dans le rapport Bülow puis de niveau 2

“altérations engendrant des pertes de matières importantes, conditions d’exposition accélérant l’apparition des altérations” et enfin de niveau 3 “altérations engendrant des pertes de matière mineures” et 4 “altérations qui ne mettent pas en danger la structure des œuvres mais qui changent l’esthétique des œuvres (ex.: encrassement, dépôts colorés non originels qui contrastent avec la surface de l’œuvre).

Le second temps permettra de restaurer les pièces stockées au sein de l’espace de réserves afin qu’elles puissent être exposées en vue d’une rotation du parcours permanent.

### **3.2. LE SERVICE DES PUBLICS**

Poursuivant le double objectif de la fidélisation et de l’élargissement de ses publics, l’équipement développe des liens étroits avec la population en proposant une offre de médiation annuelle grâce au développement du Service des Publics.

Celui-ci aura pour but d’encourager les connaissances et les pratiques culturelles à travers la mise en place d’actions de médiation. Définie par le médiateur du Service des Publics, cette offre riche et variée permettra en outre, de diversifier les actions culturelles proposées sur le territoire, notamment en « hors saison ».

Trois axes d’intention sont développés par le Service des Publics :

- développement des publics locaux avertis et non avertis
- développement des publics éloignés
- développement de la fréquentation des publics «vacanciers»

### **3.2.1. Les publics locaux : fidéliser et élargir**

#### **3.2.1.1. Le jeune public**

Publics scolaires : «L'enseignant doit favoriser les contacts directs avec l'Art sous des formes variées en privilégiant ceux qui permettent une rencontre réelle avec les œuvres»

Les expositions permanentes et temporaires répondent aux axes définis dans les programmes scolaires de la maternelle au secondaire. Proposant des visites et ateliers pédagogiques autour des techniques de création et des grandes thématiques abordées par MANOLI, le Service des Publics développe des actions de médiation sous forme d'ateliers pédagogiques, d'outils à destination des enseignants, de visites commentées et de partenariats avec différents acteurs du territoire. L'accueil des scolaires et péri-scolaires est proposé tout au long de l'année sous une forme courte ou de projets en plusieurs séances sur les temps scolaires.

Public individuel : le parcours pédagogique proposé dans l'exposition permanente permettra de s'interroger sur les outils du sculpteur, la matière et le travail du volume. Un ensemble de petit matériel sera proposé en continu. D'autres actions pédagogiques à destination uniquement des jeunes publics pourront être organisées à l'exemple des "ateliers pédagogiques" ou des «anniversaires au Musée» permettant de toucher des enfants «invités», fréquentant peu les lieux culturels. Ces ateliers pédagogiques seront proposés sur les temps hors scolaires.

#### **3.2.1.2. Les adultes**

Des visites-conférence sont proposées à destination des publics plus avertis. Des visites commentées de type "Une heure, une œuvre" pourront également être proposées et animées par les membres de l'Association des Amis du Musée-Jardin MANOLI.

Participant aux événements nationaux (Nuit des Musées, Journées des patrimoines) l'équipement ouvre gratuitement ses portes et offre un nouveau regard sur la collection en invitant des artistes du spectacle vivant. Ces événements sont l'occasion d'un plus grand rayonnement sur le territoire favorisant l'accueil des nouveaux-visiteurs locaux.

La politique tarifaire s'adresse spécifiquement à la population locale proposant différents tarifs spécifiques (locaux, familles, minimas sociaux, «ambassadeurs»).

Ces actions de médiation régulières et adaptées permettent d'inscrire le site durablement sur le territoire comme un lieu vivant, dynamique et attractif pour les publics initiés et non-initiés.

### **3.2.2. Vers les publics éloignés**

La politique d'élargissement des publics vers les publics éloignés s'inscrit en cohérence avec les actions développées dans le cadre de la politique départementale. En partenariat avec les différents acteurs sociaux du territoire, l'équipement est un outil d'ouverture culturelle et de développement de la pratique artistique, inscrit dans des projets d'insertion sociale.

Des projets sont créés tout au long de l'année en collaboration avec des artistes et les acteurs sociaux-éducatifs du Pays de Saint-Malo (Association «Le Goéland», St-Malo, «Danse à tous étages», Rennes...). Ces projets peuvent également s'appuyer sur la collection permanente autour des thématiques abordées par MANOLI (le mouvement, le bestiaire, les éléments naturels, les symboliques ...).

Le projet muséal tourné vers l'accueil de tous les types de public doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par le label «Tourisme et Handicap». Les publics en situation de handicap visuel, auditif, moteur et cognitif sont pris en compte dans le parcours de visite à travers des aménagements, une scénographie et des outils de médiation adaptés.

Destinés en priorité au public en situation de handicap, les aménagements et outils développés se mettent au service de l'ensemble des visiteurs (espaces de circulation élargis, espaces de repos, scénographie clarifiée, outils et matière à manipuler...)

Situé sur un territoire vieillissant, le Musée s'ouvre vers les aînés souvent exclus des pratiques culturelles en proposant des visites adaptées et des projets intergénérationnels menés en collaboration avec les différents partenaires. Devant les difficultés de transport liées à ce type de public, l'équipement offre la possibilité d'actions «hors-les-murs» notamment au sein des EHPAD du territoire.

### 3.2.3. Développement des publics «vacanciers»

Situé sur une zone de forte affluence touristique, le Musée propose en période estivale une alternative culturelle aux parcours touristiques et notamment aux familles.

Le parcours de visite permanent pourra offrir la possibilité d'un parcours pédagogique en libre accès à destination des plus jeunes et des outils de médiation numériques favorisant le dialogue familial. Proposant d'apprendre en s'amusant, le parcours encourage «l'éducation au regard» à travers des manipulations, des questions, des dessins...

Des ateliers pédagogiques autour des collections permanentes et temporaires seront organisés plusieurs fois par semaine pendant les vacances scolaires. Ouvert à l'ensemble de la famille (enfants, parents et grands-parents), ces ateliers sont l'occasion de se confronter à la pratique artistique et de conforter les liens sociaux.

Des soirées sont proposées mi-juillet/mi-août à destination du public «vacancier». Ces événements ayant lieu dans le jardin de sculptures sont l'occasion de proposer un moment privilégié de rencontre avec des artistes ou des associations du territoire.

## 3.3. LES MOYENS

### 3.3.1. Les moyens humains

La future équipe du Musée doit pouvoir répondre aux ambitions du Musée. En plus du poste de Direction à temps plein, le futur Musée devra se doter de personnels supplémentaires qui au regard de l'évolution de la fréquentation, pourra être augmenté de façon temporaire.

Poste de Direction (temps complet annualisé) missions principales ;

- Mise en œuvre de la politique de diffusion et de mise en valeur des collections
- Développement de la programmation annuelle du site en lien avec le poste de médiation /communication
- Gestion de la régie et des moyens financiers du site
- Mise en œuvre de la politique de conservation préventive

- Mise en œuvre de la politique de communication en lien avec le poste de médiation/communication
- Gestion des relations publiques
- Accueil des visiteurs en remplacement

Poste de médiation et de communication (temps complet annualisé) missions principales :

- Développement du service des publics et des outils de médiation
- Suivi des ateliers pédagogiques et réalisation des animations et de l'action culturelle en relation avec le poste de Direction
- Gestion des visites de groupe et du planning des visites commentées et des ateliers
- Billetterie en remplacement de l'agent d'accueil (maladie ou congés)

Poste d'accueil (temps complet annualisé) missions principales :

- Accueil des visiteurs individuels et groupe en lien avec le poste de médiation
- Gestion et suivi du développement de la boutique
- Gestion des activités de médiation en lien en remplacement du poste de médiation (maladie ou congés)

Le ménage courant du Musée, des locaux administratifs et des réserves ainsi que la maintenance du jardin et des installations muséographiques seront externalisés par le GIP MANOLI. Le Département d'Ille-et-Vilaine, propriétaire des bâtiments pourra continuer de gérer la maintenance technique des bâtiments (électricité, chauffage, climatisation, sécurité).

Une équipe de bénévoles, membre de l'Association des Amis du Musée-Jardin MANOLI pourra développer des activités de médiation (médiation volante, visites commentées, projets spécifiques) tout au long de l'année en lien étroit avec la Direction et le Service des Publics du Musée.

### 3.3.2. Le budget de fonctionnement

En 2020 le total du budget de fonctionnement s'élève à 107 010 euros dont 32 000 euros de ressources propres (12 000 euros d'entrées individuelles, 17 000 euros liés aux animations pédagogiques et 2 500 euros de recettes issues de la vente des produits boutiques). Le Musée bénéficie de 75 000 euros de dotations publiques.

L'augmentation du nombre de temps plein nécessaires au développement et à la gestion du Musée augmente le budget de fonctionnement de 50 000 euros. Les frais de personnels sont ainsi budgétisés à 90 000 euros, les charges de gestion courante liées au fonctionnement du Musée (maintenance, programmation et activités de médiation) pourraient s'élever à 55 000 euros, portant le total des dépenses de fonctionnement à 145 000 euros.

Les recettes actuelles pourront être multipliées par deux au regard du développement de la capacité d'accueil du Musée qui pourrait enregistrer une fréquentation annuelle autour des 15000 visiteurs. Les recettes du budget de fonctionnement pourront ainsi être doublées : 25000 euros pour les recettes liées aux entrées individuelles, 25000 euros et pour les recettes liées aux animations. Le développement de la boutique offre la possibilité de ressources propres estimées à 5 000 Euros. Le total des ressources propres du Musée pourrait s'élever dans les premières années de fonctionnement à 55 000 euros. Les dotations privées et publiques pourraient également être portées à 90 000 euros afin d'équilibrer le budget de fonctionnement à 145 000 euros.

Les dépenses d'investissement à prendre en compte en matière de scénographie, de muséographie et d'aménagement des espaces sont à budgétiser par le programmiste mais pourraient s'élever à plus de 60 000 euros portant le budget à 205 000 euros. L'investissement en matière de muséographie et scénographie pourraient donc être réalisé sur plusieurs exercices en amont de l'ouverture du site. L'agrandissement offre la possibilité au Musée de ne pas envisager de fermeture pour travaux. Le réaménagement des salles pouvant être réalisé dans un premier temps, sur une période hivernale suivi de la réalisation du bâtiment.

## 4. CONCLUSION

Seule la réhabilitation et l'extension du site pourra permettre de mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du Musée et de réellement dépasser sa vocation initiale liée à la seule conservation et transmission de la collection MANOLI.

Tourné vers le centre bourg et participant au développement économique de la commune, le Musée devient un acteur culturel et touristique d'importance dans le paysage du nord du Département. Ouvert sur les bords de Rance, le Musée offre un dialogue unique entre l'Art et la Nature.

La labellisation du site "Musée de France" envisagée offrirait la possibilité d'une meilleure reconnaissance de l'artiste et du site qui lui est consacré. Dépassant la seule vocation de conservation et de transmission de la collection MANOLI, l'ancien atelier de l'artiste redevient un lieu de création; un "Musée-Atelier" au sein duquel des artistes créent et exposent. Une politique d'expositions temporaires plus ambitieuse permet de renouveler les publics locaux et augmente l'attractivité et le rayonnement du site sur le territoire.

Ouvert à tous les types de publics, le Service des Publics se développe et propose un programme culturel riche, varié et adapté. Dans un objectif d'élargissement des publics, le Musée peut recevoir les publics en situation de handicap et favorise les partenariats vers les publics éloignés pour un accès à tous à la Culture.

Une muséographie et scénographie renouvelée permet de mieux connaître l'artiste et ses techniques innovantes à travers un parcours de visite thématique. L'accueil des visiteurs est rendu plus qualitatif, le développement de la boutique du Musée, commerce inexistant sur la commune assure une augmentation des ressources propres.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. BILAN DE L'EXISTANT</b>	<b>4</b>
1.1. LE MUSÉE SUR SON TERRITOIRE	4
1.1.1. Un Musée inscrit dans la continuité d'une histoire personnelle ...	4
1.1.2. Au coeur d'une zone touristique d'importance	6
1.1.3. Dans un environnement naturel et culturel riche	8
1.1.4. Un site unique sur le territoire	9
1.2. COMPOSITION BÂTIMENTAIRE DU MUSÉE MANOLI	10
1.2.1. Une architecture complexe	10
1.2.2. L'état sanitaire et technique du site	11
1.2.3. L'aménagement du bâti	12
1.3. NATURE ET ÉTAT SANITAIRE DE LA COLLECTION	13
1.3.1. Composition de la Collection départementale	13
1.3.2. L'état sanitaire	16
1.3.3. Les conditions de présentation, de conservation-restauration	17
1.3.4. La muséographie et la scénographie	18
1.4. LA POLITIQUE DE RECHERCHE	20
1.5. LA POLITIQUE DES PUBLICS	22
1.5.1. Composition des publics	22
1.5.2. Actions et outils d'animation et de médiation	23
1.5.3. Politique tarifaire et horaires d'ouverture	25
1.5.4. Communication, audience et rayonnement	26
1.6. MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	28

1.6.1. Moyens humains	28
1.6.2. Moyens financiers	29
<b>2. LE PROJET DU FUTUR MUSÉE</b>	<b>30</b>
2.1. UNE IDENTITÉ RENOUVELÉE	30
2.1.1. Retrouver l'idée d'une maison-atelier	31
2.1.2. Créer un Musée vivant, ouvert sur la création contemporaine	32
2.1.3. Un Musée mêlant l'Art et la Nature rayonnant sur le territoire	33
2.2. MISE EN OEUVRE DU PROJET	34
2.2.1. Réhabilitation du bâti existant	34
2.2.1.1. Des conditions sanitaires adaptées	34
2.2.1.2. Un Musée accessible à tous	35
2.2.1.3. Une entrée au Musée facilitée	35
2.2.2. Extension du site	36
2.2.2.1. L'accueil des publics	36
2.2.2.2. Les réserves	37
2.2.2.3. L'espace pédagogique	38
2.2.2.4. Une salle d'exposition temporaire	38
2.2.3. Le parcours de visite	39
2.2.3.1. La figure humaine : des premières œuvres vers la représentation du Mouvement	39
2.2.3.2. La rencontre avec l'objet : un principe inhérent à la création	41
2.2.3.3. Vers une quête de l'osmose entre l'Homme et la Nature	43
2.2.3.4. Hasard et expérimentations l'alchimie des matières	45
2.2.3.5. MANOLI: un artiste de commande	46
	60

2.2.3.6. L'atelier : les outils, les processus de création / matériauthèque	48
2.2.3.7. Expositions temporaires	49
<b>3. LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR MUSÉE</b>	<b>50</b>
3.1. LA COLLECTION	50
3.1.1. Gestion et enrichissement de la collection départementale	50
3.1.2. Le chantier de collection	51
3.2. LE SERVICE DES PUBLICS	52
3.2.1. Les publics locaux : fidéliser et élargir	53
3.2.1.1. Le jeune public	53
3.2.1.2. Les adultes	53
3.2.2. Vers les publics éloignés	54
3.2.3. Développement des publics «vacanciers»	55
3.3. LES MOYENS	55
3.3.1. Les moyens humains	55
3.3.2. Le budget de fonctionnement	57
<b>4. CONCLUSION</b>	<b>58</b>